MEL12°
031
(17)

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 352 550

Mél.
2°31 A.B.C.d

Rapport fait à la Convention Nationale, au nom des Comités de Salut public par Mr de Saint-Just

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

CONVENTION NATIONALE.

39238

RAPPORT

DE

St.-JUST,

Vel douze 31 a

Au nom des Comités de Salut public et de Sûreté générale,

ET

DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE,

RELATIF AUX PERSONNES INCARCÉRÉES.

Lu 8 Ventôse, l'an 2e. de la République française, une et indivisible.

Imprimés par ordre de la Convention Nationale.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Vous avez décrété, le 4 de ce mois, que vos deux comités réunis de salut public et de sûreté générale vous feroient un rapport sur les détentions, sur les moyens les plus courts de reconnoître et de délivrer l'innocence et le patriotisme opprimés, comme de punir les coupables.

Je ne veux point traiter cette question devant vous, comme si j'étois accusateur ou défenseur, ou comme si vous étiez juges : car les détentions n'ont point pris leur source dans des relations judiciaires, mais dans la sûreté du peuple et du gouvernement. Je ne veux point parler des orages d'une révolution comme d'une dispute de

rhéteurs, et vous n'êtes point juges, et vous n'avez point à vous déterminer par l'intérêt civil, mais par le salut du peuple, placé au-dessus de nous.

Toutefois il faut être juste ; mais, au lieu de l'être conséquemment à l'intérêt particulier, il faut l'être conséquemment à l'intérêt public.

Vous avez donc moins à décider de ce qui importe à tel ou tel individu, qu'à décider de ce qui importe à la République ; moins à céder aux vues privées, qu'à faire triompher des vues universelles.

Les détentions embrassent plusieurs questions politiques ; elles tiennent à la complexion et à la solidité du souverain ; elles tiennent aux mœurs républicaines, aux vertus ou aux vices, au bonheur ou au malheur des générations futures ; elles tiennent à votre économie par l'idée qu'il convient de vous faire de la richesse, de la possession ; principes oubliés jusqu'aujourd'hui, rapprochemens méconnus et sans lesquels notre République seroit un songe dont le réveil seroit son déchirement. Les détentions tiennent aux progrès de la raison et de la justice. Parcourez les périodes qui les ont amenées. On a passé, par rapport à la minorité rebelle, du mépris à la défiance, de la défiance aux exemples, des exemples à le terreur.

Aux détentions tient la perte ou le triomphe de nos ennemis. Je ne sais pas exprimer à demi ma pensée ; je suis sans indulgence pour les ennemis de mon pays, je ne connois que la justice.

Il n'est peut-être pas possible de traiter, avec quelque solidité et quelque fruit, des détentions, et même de me rendre intelligible, sans parcourir en même-temps notre situation,

Un empire se soutient-il par son propre poids, ou faut-il qu'un système profondément combiné d'institutions y mette l'harmonie ? Une société dont les rapports politiques ne sont point dans la nature, où l'intérêt et l'avarice sont les ressorts secrets de beaucoup d'hommes que l'opinion contrarie, et qui s'efforcent de tout corrompre pour échapper à la justice, une telle société ne doit-elle point faire les plus grands efforts pour

s'épurer, si elle veut se maintenir? et ceux qui veulent l'empêcher de s'épurer, ne veulent-ils pas la corrompre? et ceux qui veulent la corrompre, ne veulent-ils pas la détruire?

Dans une monarchie, il n'y a qu'un gouvernement; dans une République, il y a, de plus, des institutions, soit pour comprimer les mœurs, soit pour arrêter la corruption des loix ou des hommes. Un état où ces institutions manquent n'est qu'une République illusoire; et comme chacun y entend par sa liberté l'indépendance de ses passions et de son avarice, l'esprit de conquête et l'égoïsme s'établissent entre les citoyens; et l'idée particulière que chacun se fait de sa liberté, selon son intérêt, produit l'esclavage de tous.

Nous avons un gouvernement; nous avons ce lieu commun de l'Europe, qui consiste dans des pouvoirs et une administration publique; *les institutions qui sont l'ame de la République*, nous manquent.

Nous n'avons point de lois civiles qui consacrent notre bonheur, nos relations naturelles, et détruisent les élémens de la tyrannie; une partie de la jeunesse est encore élevée par l'aristocratie, celle-ci est puissante et opulente; l'étranger qui s'est efforcé de corrompre les talens, semble vouloir encore dessécher nos cœurs. Nous sommes inondés d'écrits dénaturés: là on déifie l'athéisme intolérant et fanatique; on croiroit que le prêtre s'est fait athée, et que l'athée s'est fait prêtre: il n'en faut plus parler! il nous faudroit de l'énergie: on nous suggère le délire et la foiblesse.

L'étranger n'a qu'un moyen de nous perdre: c'est de nous dénaturer et de nous corrompre, puisqu'une République ne peut reposer que sur la nature et sur les mœurs. C'est Philippe qui remue Athènes, c'est l'étranger qui veut rétablir le trône, et qui répond à nos paroles qui s'envolent, par des crimes profonds qui nous restent.

Lorsqu'une République voisine des tyrans, en est agitée, il lui faut des lois fortes; il ne lui faut point de ménagemens contre les partisans de ses ennemis, contre les indifférens même.

C'est l'étranger qui défend officiellement les crimes.

Les agens naturels de cette perversité sont les hommes qui, par leurs vengeances et leurs intérêts, font cause commune avec les ennemis de la République.

Vous avez voulu une République ; si vous ne vouliez point en même-temps ce qui la constitue, elle enseveliroit le peuple sous ses débris. Ce qui constitue une Réblique, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. On se plaint des mesures révolutionnaires ; mais nous sommes des modérés en comparaison de tous les autres gouvernemens.

En 1787, Louis XVI fit immoler huit mille personnes de tout âge, de tout sexe dans Paris, dans la rue Mêlée et sur le Pont-neuf. La cour renouvela ces scènes au Champ-de-Mars ; la cour pendoit dans les prisons ; le noyés que l'on ramassoit dans la Seine, étoient ses victimes ; il y avoit quatre cent mille prisonniers ; l'on pendoit par an quinze mille contrebandiers, on rouoit trois mille hommes ; il y avoit dans Paris plus de prisonniers qu'aujourd'hui. Dans les temps de disette, les régimens marchoient contre le peuple. Parcourez l'Europe : il y a dans l'Europe quatre millions de prisonniers, dont vous n'entendez pas les cris, tandis que votre modération parricide laisse triompher tous les ennemis de votre gouvernement. Insensés que nous sommes, nous mettons un luxe métapysique dans l'étalage de nos principes, et les rois, mille fois plus cruels que nous, dorment dans le crime.

Citoyens, par quelle illusion persuaderoit on que vous êtes inhumains ? votre tribunal révolutionnaire a fait périr 300 scélérats depuis un an : et l'Inquisition d'Espagne n'en a-t-elle pas fait plus ? et pour quelle cause, grand Dieu ! et les tribunaux d'Angleterre n'ont-ils égorgé personne cette année ? et Bender, qui faisoit rôtir les enfans des Belges, et les cachots de l'Allemagne où le peuple est enterré, on ne vous en parle point ! Parle-t-on de clémence chez les rois d'Europe ? Non ; ne vous laissez point amollir.

La cour de Londres, qui craint la guerre, semble l'ennemie de la paix ; elle affecte une contenance qui en impose au peuple anglais : mais si vous vous montrez rigides, si vous vous constituez l'état et si le poids de votre

politique écrase tous ses partisans et comprime ses combinaisons, le lendemain du jour où elle aura paru le plus éloigné de la paix, la plus confiante dans sa force, la plus superbe dans ses prétentions, elle vous proposera la paix.

N'avez-vous point le droit de traiter les partisans de la tyrannie comme on traite ailleurs les partisans de la liberté ? Seriez vous sages même, si vous en agissiez autrement ? On a tué Marat et banni Margarot, dont on a confisqué les biens : tous les tyrans en ont marqué leur joie ; craindrions-nous de perdre leur estime, en nous montrant aussi politiques qu'eux ?

Que Margarot revienne de Botany-Bay ! qu'il ne périsse point ! que sa destinée soit plus forte que le gouvernement qui l'opprime ! Les révolutions commencent par d'illustres malheureux vengés par la fortune. Que la providence accompagne Margarot à Botany Bay ! qu'un décret du peuple affranchi le rappelle du fnd des déserts ou venge sa mémoire ?

Citoyens, on arrête en vain l'insurrection de l'esprit humain, elle dévorera la tyrannie ; mais tout dépend de notre exemple et de la fermeté de nos mesures.

Apparemment il se trame quelqu'attentat, sur l'issue duquel les rois comptent, puisqu'ils se montrent insolens après leurs défaites. Peut on supposer même qu'ils ont renoncé à leurs projets et à celui de nous perdre ? on ne peut le croire sans doute, à moins qu'on ne soit insensé. Supputez maintenant quels sont ceux qui trahissent, en pesant tout au poids du bon sens ; sont-ce ceux qui vous donnent des conseils sévères, ou ceux qui vous en donnent d'indulgens ?

La monarchie, jalouse de son autorité, nageoit dans le sang de trente générations : et vous balanceriez à vous montrer sévères contre une poignée de coupables ? Ceux qui demandent la liberté des aristocrates ne veulent point la République, et craignent pour eux. C'est un signe éclatant de trahison, que la pitié que l'on fait paroître pour le crime, dans une République qui ne peut être assise que sur l'inflexibilité. Je défie tous ceux qui parlent en faveur de l'aristocratie détenue, de s'exposer à l'accusation publique dans un tribunal. La voix des criminels et

des hommes tarés et corrompus peut-elle être comptée dans le jugement de leurs pareils ?

Soit que les partisans de l'indulgence se ménagent quelque reconnoissance de la part de la tyrannie si la République étoit subjuguée, soit qu'ils craignent qu'un degré de plus de chaleur et de sévérité dans l'opinion et dans les principes ne les consume, il est certain qu'il y a quelqu'un qui dans son cœur conduit le dessein de nous faire rétrogader ou de nous opprimer : et nous nous gouvernons comme si jamais nous n'avions été trahis, comme si nous ne pouvions plus l'être La confiance de nos ennemis nous avertit de nous préparer à tout, et d'être inflexibles.

La première loi de toutes les lois est la conservation de la République, et ce n'est point sous ce rapport que les questions les plus délicates sont souvent ici examinées. Des considérations secrètes entraînent les délibérations, la justice est toujours considérée sous le rapport de la foiblesse et d'une clémence cruelle, sans qu'on prenne la peine de juger si le parti que l'on propose entraîne la ruine de l'état. La justice n'est pas clémence, elle est sévérité.

Il est une secte politique dans la France qui joue tous les partis ; elle marche à pas lents. Parlez-vous de terreur, elle vous parle de clémence ; devenez vous clémens, elle vous vante la terreur ; elle veut être heureuse et jouir ; elle oppose la perfection au bien, la prudence à la sagesse. Ainsi, dans un gouvernement où la morale n'est point rendue pratique par des institutions fortes qui rendent le vice difforme, la destinée publique change au gré du bel esprit et des passions dissimulées.

Eprouvons-nous des revers, les indulgens prophétisent des malheurs ; sommes-nous vainqueurs, on en parle à peine. Dernièrement on s'est moins occupé des victoires de la République, que de quelques pamphlets ; et tandis qu'on détourne le peuple des mâles objets, les auteurs des complots criminels respirent et s'enhardissent.

On distrait l'opinion des plus purs conseils, et le peuple français de sa gloire, pour l'appliquer à des querelles polémiques. Ainsi Rome sur son déclin, Rome dégénérée, oubliant ses vertus, alloit voir au cirque combattre

des bêtes; et tandis que le souvenir de tout ce qu'il y a de grand et de généreux *parmi nous semble obscurci*, les principes de la liberté publique peu-à peu s'affacent, ceux du gouvernement se relâchent, et c'est ce que l'on veut pour accélérer notre perte. L'indulgence est pour les conspirateurs, et la rigueur est pour le peuple. On semble ne compter pour rien le sang de 200,000 patriotes répandu et oublié : on a fait un mémoire, on est vertueux par écrit, il suffit ; on s'exempte de probité ; on s'est engraissé des dépouilles du peuple, on en regorge, et on l'insulte, et l'on *marche en triomphe*, traîné par le crime, pour lequel on prétend exciter votre compassion : car enfin on ne peut garder le silence sur l'impunité des plus grands coupables, qui veulent briser l'échafaud, parce qu'ils craignent d'y monter.

C'est le relâchement de ces maximes, dont l'âpreté nécessaire est chaque jour combattue, qui cause les malheurs publics; c'est lui qui fait disparoître l'abondance, et nous trouble de plus en plus, sous le prétexte de tranquillité. Chacun immole le bonheur public au sien : le pauvre pousse la charrue et défend la révolution ; beaucoup d'emplois sont pour des fripons enrichis par la liberté, et pour des comptables qui font la guerre à la justice.

C'est ce relâchement qui vous demande l'ouverture des prisons, et vous demande en même-temps la misère, l'humiliation du peuple, et d'autres Vendées. Au sortir des prisons, ils prendront les armes, n'en doutez pas : Si l'on eût arrêté, il y a un an, tous les royalistes, vous n'auriez point eu de guerre civile.

La même conjuration semble s'ourdir pour les sauver, qui s'ourdit autrefois pour sauver le roi. Je parle ici dans la sincérité de mon cœur : rien ne m'a jamais paru si sensible que ce rapprochement. La monarchie n'est point un roi, elle est le crime ; la République n'est point un sénat, elle est la vertu : quiconque ménage le crime, veut rétablir la monarchie et immoler la liberté.

Et après que, par la noirceur d'une inertie hypocrite, on a altéré la prospérité et la force du gouvernement, on vient déclamer contre lui, il me semble voir une immense chaîne autour du peuple français, dont les tyrans

tiennent un bout, et la faction des indulgens tient l'autre, pour nous serrer.

On tourne en sophismes toutes les questions les plus simples, pour vous entraver ; c'est ainsi que Vergniaud, vous voyant déterminés à donner une constitution à la République, mit tout le droit public en problêmes, et vous proposa une série de questions à résoudre, que l'on eût mis un siècle à discuter.

On imite parfaitement cette conduite, lorsqu'on vous propose d'examiner les détentions selon des principes de molesse : par-là, on vous embarrasse dans un luxe de sentimens faux, on sépare la législation et le sentiment du bien public. Et les frippons, et les tyrans, et les ennemis de la patrie sont-ils donc à vos yeux dans la nature, ô vous qui réclamez en son nom pour eux ?

Notre but est de créer un ordre de chose tel, qu'une pente universelle vers le bien s'établisse ; tel, que les factions se trouvent tout-à-coup lancées sur l'échafaud ; tel, qu'une mâle énergie incline l'esprit de la nation vers la justice ; tel, que nous obtenions dans l'intérieur le calme nécessaire pour fonder la félicité du peuple : car il n'y a, comme au temps de Brissot, que l'aristocratie et l'intrigue qui se remuent ; les sociétés populaires ne sont point agitées, les armées sont paisibles, le peuple travaille ; ce sont donc tous les ennemis qui s'agitent seuls, et qui s'agitent pour renverser la révolution. Notre but est d'établir un gouvernement sincère, tel, que le peuple soit heureux ; tel enfin, que la sagesse et la providence éternelle présidant seules à l'établissement de la République, elle ne soit plus chaque jour ébranlée par un forfait nouveau.

Les révolutions marchent de foiblesse en audace, et de crime en vertu. Il ne faut point que l'on se flatte d'établir un solide empire sans difficultés : il faut faire une longue guerre à toutes les prétentions, et comme l'intérêt humain est invincible, ce n'est guère que par le glaive que la liberté d'un peuple est fondée.

Il s'éleva dans le commencement de la révolution des voix indulgentes en faveur de ceux qui la combattoient cette indulgence qui ménagea pour lors quelques coupables, a depuis coûté la vie à 200,000 hommes dans la

Vendée ; cette indulgence nous a mis dans la nécessité de raser des villes ; elle a exposé la patrie à une ruine totale, et si aujourd'hui vous vous laissiez aller à la même foiblesse, elle vous coûteroit un jour trente ans de guerre civile.

Il est difficile d'établir une République autrement que par la censure inflexible de tous les crimes. Jamais Précy, jamais Larouerie et Paoly n'auroient créé de parti sous un gouvernement jaloux et rigoureux. La jalousie vous est nécessaire : vous n'avez le droit ni d'être clémens, ni d'être sensibles pour les trahisons ; vous ne travaillez pas pour votre compte, mais pour le peuple. Lycurgue avoit cette idée dans le cœur, lorsqu'après avoir fait le bien de son pays avec une rigidité impitoyable, il s'exila lui-même.

A voir l'indulgence de quelques-uns, on les croiroit propriétaires de nos destinées et les pontifes de la liberté. Notre histoire, depuis le mois de mai dernier, est un exemple des extrémités terribles où conduit l'indulgence. A cette époque Dumouriez avoit évacué nos conquêtes ; les patriotes avoient été poignardés dans Francfort. Custines avoit livré Mayence, le Palatinat et par suite le cours du Rhin ; le Calvados étoit en feu, enfin la Vendée étoit triomphante : Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulon étoient révoltés contre le peuple français. Condé, Valenciennes, le Quesnoy étoient livrés ; nous étions malhenreux dans les Pyrénées, dans le Mont-Blanc. Tout le monde vous trrhissoit, et l'on sembloit ne se charger plus de gouverner l'état et de commander les troupes que pour les livrer et en dévorer un débris. Les flottes étoient vendues ; les arsenaux, les vaisseaux en cendre ; les monnoies avilies, les étrangers maîtres de nos banqnes et de notre industrie, et le plus grand de nos malheurs étoit alors une certaine crainte de déployer l'autorité nécessaire pour sauver l'état ; ensorte que la conjuration du côté droit avoit brisé d'avance par un piége inoui des armes avec lesquelles vous pouviez le combattre et le punir un jour : ce sont ces armes que l'on veut briser encore.

La constitution rallia le souverain. Vous maîtrisâtes la fortune et la victoire, et vous déployâtes enfin contre les ennemis de la liberté l'énergie qu'ils avoient déployée contre vous : car, tandis qu'on vous suggéroit des scru-

pules de défendre la patrie, Précy, Charette et tous les conjurés brûloient la cervelle à ceux qui n'étoient point de leur avis, et refusoient de suivre leurs rassemblemens; et ceux qui cherchoient à nous énerver ne font rien, et ne proposent rien pour énerver nos ennemis; on croiroit à les entendre que l'Europe est tranquille et ne fait point de levées contre nous; on croiroit, à les entendre, que les frontières sont paisibles comme nos places publiques.

Citoyens, on veut vous lier et nous abrutir pour rendre nos défaites plus faciles. A voir avec quelle complaisance on vous entretient du sort des oppresseurs, on seroit tenté de croire que l'on s'embarrasse peu que nous soyons opprimés.

Telle est la marche des factions nouvelles; elles ne sont point audacieuses parce qu'il existe un tribunal qui lance une mort prompte; mais elles assiégent tous les principes et dessèchent le corps politique. On nous attaqua longtemps de vive force; on veut nous miner aujourd'hui par des maladies de langueur: car, voilà ce que présente la République dégénérée de la rigidité où la porta le supplice de Brissot et de ses complices; c'est alors que par-tout vous fûtes vainqueurs; c'est alors que les denrées baissèrent et que le change reprit quelque valeur.

L'essor du gouvernement révolutionnaire qui avoit établi la dictature de la justice est tombé; on croiroit que les cœurs des coupables et des juges, effrayés des exemples, ont transigé tout bas pour glacer la justice et lui échapper.

On croiroit que chacun, épouvanté de sa conscience et de l'inflexibilité des lois, s'est dit à lui-même: Nous ne sommes pas assez vertueux pour être si terribles; législateurs philosophes, compâtissez à ma foiblesse; je n'ose point vous dire, je suis vicieux; j'aime mieux vous dire, vous être cruels.

Ce n'est point avec ces maximes que nous acquerrons de la stabilité. Je vous ai dit qu'à la destruction de l'aristocratie le système de la République étoit lié.

En effet la force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé. L'opulence est dans les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la révolution; les besoins mettent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses ennemis. Concevez-

vous qu'un empire puisse exister, si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont contraires à la forme du gouvernement ? Ceux qui font des révolutions à moitié, n'ont fait que se creuser un tombeau. La révolution nous conduit à reconnoître ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. Il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver.

Seroit-ce donc pour ménager des jouissances à ses tyrans que le peuple verse son sang sur les frontières, et que toutes les familles portent le deuil de leurs enfans ? Vous reconnoîtrez ce principe : que celui là seul a des droits dans notre patrie qui à coopéré à l'affranchir. Abolissez la mendicité qui déshonore un état libre ; les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernemens qui les négligent. Ces principes sont éversifs des gouvernemens corrompus ; ils détruiroient le vôtre, si vous le laissiez corrompre : immolez donc l'injustice et le crime, si vous ne voulez point qu'ils vous immolent.

Il faut appeler aussi votre attention sur les moyens de rendre inébranlables la démocratie et la représentation. Tous les pouvoirs et tout ce qu'il y a d'intermédiaire en le peuple et vous, est plus fort que vous et le peuple.

Rendez une loi générale qui appelle aux armes toute la nation, votre loi est exécutée, toute la nation prend les armes. Rendez un décret contre un général, contre un abus particulier du gouvernement, vous ne serez point toujours obéis. Cela dérive de la foiblesse de la législation, de ses vicissitudes et des propositions déshontées en faveur de l'aristocratie, qui dépravent l'opinion. Cela dérive de l'impunité des fonctionnaires, et de ce que dans les sociétés populaires le peuple est spectateur des fonctionnaires, au lieu de les juger ; de ce que mille intrigues sont en concurrence avec la justice qui n'ose frapper. Plus les fonctionnaires se mettent à la place du peuple, moins il y a de démocratie. Lorsque je suis dans une société populaire, que mes yeux sont sur le peuple qui applaudit, et qui se place au second rang, que de réflexions m'affligent ! La société de Strasbourg, quand l'Alsace fut livrée, étoit

composée de fonctionnaires qui bravoient leurs devoirs. C'étoit un comité central d'agens responsables, qui faisoient la guerre à la révolution, sous les couleurs patriotiques. Mettez tout à sa place; l'égalité n'est pas dans les pouvoirs utiles au peuple, mais dans les hommes; l'égalité ne consiste pas en ce que tout le monde ait de l'orgueil; mais en ce que tout le monde ait de la modestie.

J'ose dire que la République seroit bientôt florissante, si le peuple et la représentation avoient la principale influence, et si la souveraineté du peuple étoit épurée des aristocrates et des comptables qui semblent l'usurper pour acquérir l'impunité. *Y a-t-il quelqu'esperances de justice, lorsque les malfaiteurs ont le pouvoir de condamner leurs juges*, dit William: que rien de mal ne soit pardonné ni impuni dans le gouvernement, la justice est plus redoutable pour les ennemis de la République que la terreur seule. Que de traîtres ont échappé à la terreur qui parle, et n'échaperoient pas à la justice qui pèse les crimes dans sa main! La justice condamne les ennemis du peuple et les partisans de la tyrannie parmi nous, à un esclavage éternel. La terreur leur en laisse espérer la fin; car toutes les tempêtes finissent, et vous l'avez vu; la justice condamne les fonctionnaires à la probité; la justice rend le peuple heureux et consolide le nouvel ordre de choses; la terreur est une arme à deux tranchans; dont les uns se sont servis à venger le puple, et d'autres à servir la tyrannie; la terreur a rempli les maisons d'arrêt, mais on ne punit point les coupables; la terreur a passé comme un orage. N'attendez de sévérité durable dans le caractère public, que de la force des institutions; un calme affreux suit toujours nos tempêtes, et nous sommes aussi toujours plus indulgens après qu'avant la terreur.

Les auteurs de cette dépravation, sont les indulgens qui ne se soucient pas de demander de compte à perssonnes parce qu'ils craignent qu'on ne leur en demande à eux-mêmes; ainsi, par une transaction tacite entre tous les vices, la patrie se trouve immolée à l'intérêt de chacun, au lieu que tous les intérêts privés soient immolés à la patrie.

Marat avoit quelques idées heureuses sur le gouvernement représentatif, que je regrette qu'il ait emportées: il n'y avoit que lui qui pût les dire; il n'y aura que la néces-

sité qui permettra qu'on les entende de la bouche de tout autre.

Il s'est fait une révolution dans le gouvernement ; elle n'a point pénétré l'état civil. Le gouvernement repose sur la liberté, l'état civil sur l'aristocratie, qui forme un rang intermédiaire d'ennemis de la liberté entre le peuple et vous : pouvez-vous rester loin du peuple, votre unique ami ?

Forcez les intermédiaires au respect rigoureux de la représentation nationale et du peuple. Si ces principes pouvoient être adoptés, notre patrie seroit heureuse, et l'Europe seroit bientôt à nos pieds.

Jusqu'à quand serons-nous dupes, et de nos ennemis intérieurs par l'indulgence déplacée, et des ennemis du dehors dont nous favorisons les projets par notre foiblesse.

Epargnez l'aristocratie, et vous vous préparerez 50 ans de troubles ; *osez*, ce mot renferme toute la politique de notre révolution.

L'étranger veut régner chez nous par la discorde ; étouffons-la en séquestrant nos ennemis et ses partisans. Rendons guerre pour guerre : nos ennemis ne peuvent plus nous résister long-temps ; ils nous font la guerre pour s'entre-détruire. *Pitt veut détruire la maison d'Autriche, celle-ci la Prusse, tous ensemble l'Espagne ; et cette affreuse et fausse alliance veut détruire les Républiques de l'Europe.*

Pour vous, détruisez le parti rebelle ; bronzez la liberté ; vengez les patriotes victimes de l'intrigue ; mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour ; ne souffrez point qu'il y ait un malheureux, ni un pauvre dans l'état : ce n'est qu'à ce prix que vous aurez fait une révolution et une République véritable : eh ! qui vous sauroit gré du malheur des bons et du bonheur des méchans ?

DÉCRET.

La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport des comités de salut public et de sûreté générale réunis, décrète que le comité de sûreté générale est investi du pouvoir de mettre en liberté les patriotes détenus. Toute personne qui réclamera sa liberté, rendra compte de sa conduite depuis le premier mai 1789.

Les propriétés des patriotes sont inviolables et sacrées. Les biens des personnes reconnues ennemies de la révolution seront séquestrés au profit de la République ; ces personnes seront détenues jusqu'à la paix, et bannies ensuite à perpétuité.

Le rapport ainsi que le présent décret seront imprimés et envoyés sur-le-champ, par des couriers extraordinaires, aux départemens, aux armées et aux sociétés populaires.

Visé par l'inspecteur. Signé, S. E. Monnel.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 8 Ventôse, l'an second de la République Française, une et indivisible.

Signé Dubarran, *ex-président* ; Gbl. Bouquier et Billegarde, *secrétaires.*

Au nom de la République, le Conseil exécutif provisoire mande et ordonne à tous les corps administratifs et tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner

dans leurs registres, lire, publier et afficher, et exécuter dans leurs départemens et ressorts respectifs. En foi de quoi nous y avons apposé notre signature et le sceau de la République. A Paris, le huitième jour de Ventôse, l'an second de la République française une et indivisible.

Signé, PARÉ, *contresigné* GOHIER, et scellée du sceau de la République.

Certifié conforme à l'original, *signé*, GOHIER.

De l'imprimerie des 86 Départemens, rue fauxbourg Poissonnière, n.° 2.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Sur les Factions de l'étranger, et sur la Conjuration ourdie par elles dans la République Française, pour détruire le Gouvernement Républicain, par la corruption et affamer Paris;

FAIT

'A LA CONVENTION NATIONALE

le 23 Ventôse, l'An II de la République Française;

PAR SAINT-JUST,

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

CITOYENS-REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇAIS,

Il est une convention naturelle entre les gouvernemens libres et les peuples libres, par laquelle les gouvernemens s'engagent à se sacrifier à la patrie, et par la quelle les peuples, sans s'engager en rien, s'obligent seulement à être

justes. L'insurrection est la garantie des peuples qui ne peut être ni défendue, ni modifiée : mais les gouvernemens doivent avoir aussi leur garantie ; elle est dans la justice et dans la vertu du peuple.

Il résulte de ces idées que le complot le plus funeste qui se puisse ourdir contre un gouvernement est la corruption de l'esprit public, pour le distraire de la justice et de la vertu, afin que le gouvernement perdant sa garantie, on puisse tout oser pour le détruire.

Je viens donc aujourd'hui vous payer, au nom du comité de salut public, le tribut sévère de l'amour de la patrie : je viens dénoncer au peuple français un plan de perversité éversif de la garantie du gouvernement, une conjuration contre le peuple français et contre Paris.

Je viens vous dire, sans aucun ménagement, des vérités âpres, voilées jusqu'aujourd'hui. La voix d'un paysan du Danube ne fut pas méprisée dans un sénat corrompu. On peut donc oser tout vous dire, à vous les amis du peuple et les ennemis de la tyrannie. Où en serions nous, Citoyens, si c'étoit la vérité qui dût se taire et se cacher et si c'était le vice qui pût tout oser avec impunité ? Que l'audace des ennemis de la liberté soit permise à ses défenseurs. Lorsqu'un gouvernement libre est établi, il doit se conserver par tous les moyens équitables ; il peut employer légitimement beaucoup d'énergie ; il doit briser tout ce qui s'oppose à la prospérité publique ; il doit dévoiler hardiment les complots. Nous avons le courage de vous annoncer, et d'annoncer au peuple, qu'il est tems que tout le monde retourne à la morale et l'aristocratie

à la terreur ; qu'il est tems de faire la guerre à la corruption effrénée ; de faire un devoir de l'économie, de la modestie, des vertus civiles et de faire rentrer dans le néant les ennemis du peuple qui flattent les vices et les passions des hommes corrompus, pour créer des partis, armer les citoyens contre les citoyens, et, au milieu des discordes civiles, relever le trône et servir l'étranger.

Quelque rude que soit ce langage, il ne peut déplaire qu'à ceux à qui la patrie n'est point chere, qui veulent ramener le peuple à l'esclavage et détruire le gouvernement libre. Il y a dans la République une conjuration ourdie par l'étranger dont le but est d'empêcher, par la corruption, que la liberté ne s'établisse. Le but de l'étranger est de créer des conjurés de tous les hommes mécontens, et de nous avilir, s'il étoit possible, dans l'univers, par le scandale des intrigues. On commet des atrocités pour en accuser le peuple et la révolution. C'est encore la tyrannie qui fait tous les maux que l'on voit, et c'est elle qui en accuse la liberté. L'étranger corrompt tout. Son but, depuis que la simplicité des habits est établie, est d'appliquer toute l'opulence à la voracité des repas, aux débauches, à la ruine du peuple, et de tenir tous les crimes à sa solde.

Aussi, depuis les décrets qui privent de leurs biens les ennemis de la révolution, l'étranger a senti le coup qu'on lui portoit, et a excité des troubles pour inquiéter et ralentir le gouvernement.

Nous ne connoissons qu'un moyen d'arrêter le

mal, c'est de mettre enfin la révolution dans l'état civil, et de faire la guerre à toute espèce de perversité, comme suscitée parmi nous, à dessein d'énerver la République et de saper sa garantie; c'est d'abjurer contre ceux qui attaquent l'ordre présent des choses, toute espèce d'indulgence, et d'immoler sans pitié, sur la tombe profane du tyran, tout ce qui regrette la tyrannie, tout ce qui est intéressé à la venger et tout ce qui peut la faire revivre parmi nous. Le projet de l'étranger n'a pas été seulement de corrompre et d'abandonner la République à ses longues convulsions; la suite de ce discours vous apprendra qu'un complot étoit préparé pour tout briser soudain, et substituer le gouvernement royal, à celui-ci. Aux effets de la corruption, un coup audacieux, combiné par tous les gouvernemens, devoit succéder et renverser la démocratie.

Nous ne trahirons pas le peuple dans cette occasion où nous lui répondons de son salut. Qui plus que vous est intéressé à le sauver et ne le point trahir? Qui plus que vous est intéressé à son bonheur? Votre cause est inséparable; vous ne pouvez être heureux sans lui; vous ne pouvez survivre à la perte de la liberté: la cause populaire et vous, devez avoir, ou le même char de triomphe, ou le même tombeau.

C'est donc une politique insensée que celle qui, par des intrigues, ravit au peuple l'abondance, pour vous en accuser vous mêmes. Seriez-vous les amis des rois, ô vous qui les avez tous fait pâlir sur le trône, vous qui avez constitué la démocratie, vous qui avez vengé le meurtre du

peuple par la mort du tyran, et qui avez pris l'initiative de la liberté du monde ?

Quels amis avez-vous sur la terre, si ce n'est le peuple, tant qu'il sera libre, et la ciguë, quand il aura cessé de l'être ?

Je vous annonce donc qu'il y a dans la République une conjuration conduite par l'étranger, qui prépare au peuple la famine et de nouveaux fers. Un grand nombre de personnes paroissent servir la conjuration. Là, on a enterré des comestibles, intercepté les arrivages par l'inquiétude ; là, on a aigri les citoyens par des discours séditieux. Il y a des hommes d'intelligence avec l'étranger. Il y en a d'autres abusés par différents prétextes. On a mis en courroux les vengeances des uns ; on a mis à profit l'ambition des autres ; on a profité du désespoir de ceux qui sont démasqués depuis long-tems, pour les porter à tout risquer afin d'échapper au supplice. On a irrité le dégout pour la vertu des hommes tarés qui n'espèrent point de bonheur et de fortune, si la République s'établit. C'est la ligue de tous les vices armés contre le peuple et contre le gouvernement. Nous sommes avertis que depuis long-temps ce noir complot se prépare ; il éclate, et nous éclatons avec lui, pour que le peuple, frappé, saisi de la vérité, confonde pour jamais ses ennemis. Le premier auteur du complot est le gouvernement anglais. Voici quelques paroles proférées dans le conseil d'état, deux jours avant la rentrée du Parlement :

Si nous faisons la guerre, le gouvernement convulsif de la France prendra de nouveaux

moyens d'autorité de notre résistance ; si nous faisons la paix, elle aura la guerre civile : corrompons cette République. On ajouta même : *Que toutes nos séances s'ouvrent par ces mots : corrompons cette République.* Il fut dit : *qu'il falloit préparer la guerre, mais retarder la campagne ; qu'on en recueilleroit le double avantage et de comprimer le peuple anglais, et de ne rien risquer contre nous.*

Ainsi vous n'êtes plus surpris des nouveaux orages qu'on avoit préparés. C'est par suite de ces maximes, que les riches, dans Paris, dévorent le nécessaire du peuple, et qu'il s'y est fait des repas à cent écus par tête. Les conjurés ont des signes de reconnoissance dans les spectacles, dans les lieux où ils se rencontrent, dans ceux où ils mangent.

Le gouvernement anglais a pris ce double parti, et de préparer vivement la guerre en apparence, et de mettre le feu aux passions de tous les hommes ambitieux, avides et corrompus.

Chargés par vous du soin de veiller sur le bonheur de la patrie, nous avons tout mis en usage pour pénétrer les desseins de nos ennemis. Leur projet est donc, puisqu'ils n'ont pu nous empêcher de vaincre, de confondre toutes nos idées de droit public, de nous donner des mœurs lâches, de nous inspirer une cupidité effrénée, afin qu'engourdis par les vices, las des affaires et entraînés vers les jouissances, la nécessité d'un chef se fît sentir par la paresse universelle, et que tout étant préparé, le chef fût porté en triomphe ; et cette idée d'un chef a saisi l'espoir ridicule de quelques

personnages qui croient déjà se voir sur le pavois. La patrie est déjà partagée entre les conjurés, flattés tous par l'espoir d'une grande fortune. Ainsi l'étranger a su caresser et les folies et les ridicules et la corruption de chacun.

Ce plan de conjuration, le plus atroce qui se puisse concevoir, puisqu'il immole la vertu et l'innocence pour l'intérêt du crime, ce plan s'exécute ainsi.

Des Italiens, des Banquiers, des Napolitains, des Anglais sont à Paris, qui se disent persécutés dans leur patrie. Ces nouveaux *Sinon* s'introduisent dans les assemblées du peuple, ils y déclament d'abord contre les gouvernemens de leurs pays; ils s'insinuent dans les anti-chambres des Ministres; ils épient tout; ils se glissent dans les sociétés populaires; bientôt on les voit liés avec des Magistrats qui les protégent. Vous aviez rendu une loi contre les étrangers; le lendemain, on vous propose une exception en faveur des Artistes; le lendemain, tous vos ennemis sont artistes, même les médecins; et si l'on poursuit ces fabricateurs de complots, on est tout étonné de les voir en crédit. Les hommes qu'ils ont corrompus les défendent, parceque leur cause est commune. Attaquez-les, vous les trouvez unis. Interlocuteurs apprêtés, ils s'interpelleront. L'un joue Caton; l'autre, Pompée. L'affaire de Chabot vous apprendra qu'après des scènes concertées avec les partisans de l'étranger, on y rioit de l'importance qu'ils avoient su se donner en public.

Cette scène a été renouvellée plusieurs fois. Les nobles, les étrangers, les oisifs, les orateurs vendus,

voilà les instruments de l'étranger, voilà les conjurés contre la patrie, contre le peuple. Nous déclarons la guerre à ces tartufes en patriotisme; nous les jugerons par leur désintéressement, par la simplicité de leurs discours, par la sagesse des conseils, et non par l'affectation.

L'esprit imitatif est le cachet du crime. Les contre-révolutionnaires d'aujourd'hui, n'osant plus se montrer, ont pris plus d'une fois les formes du patriotisme. Un Marat étoit dans Nancy, il y a quelque mois, qui pensa y allumer une autre Vendée: un Marat étoit à Strasbourg, il s'appelloit le Marat du Rhin; il étoit prêtre et autrichien; il y avoit fait la contre-révolution. Il n'y eut qu'un Marat; ses successeurs sont des hypocrites dont rougit son ombre. On n'imite point la vertu; mais on est vertueux à sa manière, ou l'on est hypocrite. Si Pitt venoit en france espionner le gouvernement, il prendroit les formes d'un honnête homme pour n'y être point reconnu. Il en est de même de ceux qui ont la modestie d'usurper les noms des grands hommes de l'antiquité; cette affectation cache un sournois dont la conscience est vendue.

Un honnête homme qui s'avance au milieu du peuple, avec l'audace et l'air tranquille de la probité, n'a qu'un nom, comme il n'a qu'un cœur. Cette dépravation est le fruit de la conspiration de l'étranger: c'est sous ces noms qu'il faut chercher une partie des conjurés.

Le simple bon sens, l'énergie de l'ame, la froideur de l'esprit, le feu d'un cœur ardent et pur, l'austérité, le désintéressement, voilà le

caractère du Patriote ; au contraire l'étranger a tout travesti. Un patriote de ce jour a rougi du nom de son pere, et a pris le nom d'un héros qu'il n'imite en rien. Le héros tua un tyran, et vécut modeste ; il défendit le peuple ; il sortit pauvre des emplois : son imitateur est un éffronté qui tue la patrie, qui s'enrichit, dont la vie est dégoutante d'indignités, qui cache son nom pour échapper à la mémoire de ses attentats...... Que veut-il ? faire parler de lui, acquérir du pouvoir, et se vendre demain plus cher.

Il semble qu'on voudroit introduire parmi nous ce trafic de quelques membres du Parlement Anglais, qui se font insolents pour devenir Ministres. Parmi nous une classe d'hommes prend un air hagard, une affectation d'emportement, ou pour que l'étranger l'achète, ou pour que le gouvernement le place.

Quoi ! Notre gouvernement seroit humilié au point d'être la proie d'un scélérat qui a fait marchandise de sa plume et de sa conscience, et qui varie, selon l'espoir et le danger, ses couleurs comme un reptile qui rampe au soleil. Fripons, allez aux atteliers, allez sur les navires, allez labourer la terre : mauvais citoyens, à qui la tâche imposée par l'étranger est de troubler la paix publique et de corrompre toutes les cours ; allez dans les combats, vils artisans des calamités, allez vous instruire à l'honneur parmi les défenseurs de la patrie : mais non, vous n'irez point ; l'échafaud vous attend.

Il est dans les desseins de l'étranger de diviser Paris contre lui-même, d'y répandre l'immoralité

d'y semer un fanatisme nouveau, sans doute; celui des vices, et de l'amour des jouissances insensées. Les Jacobins ont renversé le trône par la violence généreuse du patriotisme; on veut combattre le gouvernement libre, par la violence de la corruption; aussi la conspiration devoit-elle égorger les Jacobins. Les prétextes de cet abominable attentat étoient le bien public, comme cet affreux Anne Montmorenci qui priant Dieu faisoit égorger les citoyens pour la plus grande gloire du ciel. Ce funeste projet avoit séduit le patriotisme trompé. Patriotes, réfléchissez donc, et que ne disiez-vous à ceux qui proposoient le crime?

» Le peuple n'est pas un tyran; si vous voulez
» faire, contre l'ordre présent des choses, ce que le
» peuple a fait contre la tyrannie, vous êtes
» des méchans qu'il faut démasquer. C'est le peuple
» aujourd'hui qui règne, c'est lui que l'aristocratie
» veut détrôner. Voulez-vous des emplois, défen-
» dez les malheureux dans les tribunaux; voulez
» vous des richesses, sachez vous passer du super-
» flu; voyons vos tables vos draperies. Vous voit-on
» parler au peuple des vertus civiles? êtes vous
» des exemples de rigidité? vous voit-on lui ensei-
» gner à diriger le cœur et l'esprit des enfans?
» où sont les opprimés dont vous avez essuyé les
» larmes? Malheur à vous qui savez les chemins
» qui conduisent à la fortune, et ne connoissez
» pas les chemins obscurs qui conduisent dans les
» aziles de la misère. Vous poursuivez avec achar-
» nement le pouvoir qui est au dessus de vous, vous
» méprisez le reste, et vous ne songez guère à ceux
» qui souffrent au dessous de vous; si la justice

« populaire vient à vous poursuivre, vous prenez
« la justice pour l'oppression »

Voilà ce qu'il falloit répondre. Le caractère des conjurations est le déguisement: on seroit imprudent d'annoncer ses desseins et son crime; il ne faut donc point s'arrêter à la surface des discours, mais juger un homme par ce que la probité conseille aujourd'hui. La probité conseille maintenant de rester unis, et d'accorder au peuple les fruits pénibles de 5 ans de révolution; la probité conseille la perte de tous les ennemis de la révolution, mais elle ne conseille pas d'attaquer ces ennemis de manière à frapper du même coup la patrie. Guillaume Tell, forcé d'enlever une pomme de la tête de son enfant avec une flèche meurtrière, est l'image du peuple armé contre lui-même. Soulevons le voile qui cache les complots, épions les discours, les gestes, l'esprit de suite de chacun.

Si quelqu'un couroit dans Paris, criant, *il faut un roi*, il seroit arrêté et périroit sur l'heure: si quelqu'un, dans une société populaire, osoit dire, *rétablissons la tyrannie*, il seroit immolé. Que doivent donc faire ceux qui n'osent point parler ainsi? ils doivent dissimuler. Ceux qui auroient dit sous les rois, dans les places publiques, *il ne faut point de roi, renversons le trône*, auroient été pendus. Que faisoient alors les ennemis de la tyrannie? ils dissimuloient. C'est une chose reconnue que quiconque conspire contre un régime établi doit dissimuler; ne jugeons donc point toujours les hommes sur leur discours et leur extérieur: nous pouvons convaincre de dissimulation ceux qui font et disent aujourd'hui ce qu'ils ne faisoient pas et ne disoient pas hier. Il y

a donc un parti opposé à la liberté, et ce parti est le parti qui dissimule. Ceux qui sont du parti du peuple n'ont plus à dissimuler aujourd'hui; et cependant, celui-là se déguise, qui s'est déclaré le chef d'une opinion, et qui, quand ce parti a du dessous, déclame pour tromper ses juges et le peuple contre sa propre opinion. Je laisse ce miroir devant les coupables.

Ainsi commença la révolte de Précy dans Lyon: il dissimula long-tems: il biaisoit, il interprétoit ce qu'il avoit dit la veille; s'il n'avoit point réussi, il s'accomodoit à la liberté; il étoit à toute heure, en toute circonstance, ce qu'il falloit paroître; il temporisoit; l'accusoit-on, on vouloit brouiller les patriotes, il éclata enfin, il entraîna les foibles, il dirigea ceux qui étoient plus forts, il se dépouilla de sa dissimulation, prit la cocarde blanche et se battit.

Ainsi finira tout parti. Tout parti veut le mal dans la République fondée. Il y a dans Paris un parti; des placards royalistes, l'insolence des étrangers et des nobles, qui se parlent sous la main et à l'oreille, tout l'annonce.

Lorsqu'un parti s'annonce, il y a un piège nouveau, quelque couleur qu'il prenne. La vérité n'est point artificieuse: mais ils sont artificieux, les comptables à la justice du peuple qui veulent lui échapper; les fonctionnaires qui se lèvent entre le peuple et la représentation nationale pour opprimer l'un et l'autre; les complices de Chabot, qui veulent le sauver. Il est artificieux le parti de l'étranger qui, sous prétexte d'une plus grande sévérité que vous contre les détenus, n'attend qu'un moment de tumulte pour leur ouvrir les prisons. Je

vois les imitateurs de Précy qui mit Lyon en révolte contre la liberté; les imitateurs de Charette qui souleva la Vendée contre le peuple Français.

Les Sociétés Populaires étoient autre-fois des temples de l'égalité. Les citoyens et les législateurs y venoient méditer la perte de la tyrannie, la chûte des rois, les moyens de fonder la liberté. Dans les Sociétés Populaires on voyoit le peuple, uni à ses représentans, les éclairer et les juger; mais depuis que les Sociétés Populaires se sont remplies d'êtres artificieux, qui viennent briguer à grands cris leur élévation à la législature, au ministère, au généralat; depuis qu'il y a dans ces sociétés trop de fonctionnaires, trop peu de citoyens, le peuple y est nul. Ce n'est plus lui qui juge le gouvernement, ce sont les fonctionnaires coalisés, qui, réunissant leur influence, font taire le peuple, l'épouvantent, le séparent des législateurs, qui devroient en être inséparables et corrompent l'opinion dont ils s'emparent, et par laquelle ils font taire le gouvernement et dénoncent la liberté même. Qui ne voit point tous les pièges que l'étranger a pu nous tendre par nos propres moyens?

La démocratie en France est perdue, si les magistrats y ont plus d'influence que le peuple, et si cette influence est un moyen d'élévation; on n'a point osé dire encore ces vérités simples, par cette raison même que la hiérarchie du gouvernement étant renversée, aucune idée, aucun principe n'est à sa place; par la raison que le gouvernement même semble redouter l'influence usurpée par ses comptables; par la raison que la coalition de plusieurs membres des pouvoirs, contre le peuple, contre la

liberté, contre la représentation nationale, s'est déjà fortifiée.

Il nous manque une déclaration des principes de notre droit public, qui soit une loi sainte et redoutable, qui soit la loi suprême du salut du peuple. Il ne faut point que l'aristocratie puisse braver le gouvernement. Il ne faut pas qn'un rebelle qui vend son pays puisse résister à la justice, en disant qu'il résiste à l'oppression. Il ne faut point que des traîtres conspirent contre la vérité même qui les poursuit, et le pouvoir légitime qui les châtie.

Voilà le fruit de cette parricide indulgence, contre laquelle je me suis déclaré ces jours derniers. Avez-vous remarqué, depuis ce tems, malgré l'opinion et le cri du patriotisme, quelle couleur a prise la faction de l'étranger? Un bruit sourd s'est répandu de l'ouverture des prisons; des lettres répandues dans les halles, demandoient un roi; elle a tenté de s'emparer de l'impulsion que vous donnâtes à la justice contre elle-même; elle a redouté les cœurs malheureux que ce décret bienfaisant concilioit à la liberté; elle s'est crû perdue, elle a éclaté plutôt qu'elle ne l'avoit résolu; elle a voulu reporter la mort contre les patriotes et le gouvernement et a tourné contre la sûreté publique cette violence que nous implorâmes contre cette faction même; car tous les complots sont unis; ce sont les vagues qui semblent se fuir, et qui se mêlent cependant. La faction des indulgens, qui veulent sauver les criminels, et la faction de l'étranger qui se montre hurlante parcequ'elle ne peut faire autrement sans se démasquer, mais qui tourne la sévérité contre les défenseurs du peuple; toutes

ces factions se retrouvent la nuit pour concerter leurs attentats du jour: elles paroissent se combattre, pour que l'opinion se partage entre elles; elles se rapprochent ensuite, pour étouffer la liberté entre deux crimes.

L'indulgence ne consiste pas seulement à ménager les criminels qui sont détenus; cette indulgence n'est pas moins coupable, qui épargne les ennemis dissimulés du peuple.

Que votre politique embrasse un vaste plan de régénération. Osez tout ce que l'intérêt et l'affermissement d'un état libre commande. Où donc est la roche Tarpéienne ? ou n'avez-vous point le courage d'en précipiter l'aristocratie, de quelque masque qu'elle couvre son front d'airain? Quoi! le lendemain que nous vous eûmes conseillé une sévérité inflexible contre les détenus ennemis de la révolution, on tenta de tourner contre les patriotes l'essor que cette idée avoit donné à l'opinion; cela peut vous convaincre de l'adresse des ennemis de la patrie. Tandis que les bons citoyens se réjouissoient du nouveau triomphe de la liberté, il se fit une éruption soudaine, imprévue: nous vous parlâmes du bonheur; l'égoïsme abusa de cette idée pour exaspérer les cris et la fureur de l'aristocratie. On réveilla soudain les desirs de ce bonheur qui consiste dans l'oubli des autres et dans la jouissance du superflu. Le bonheur! Le bonheur! S'écria-t-on. Mais ce ne fut point le bonheur de Persépolis que nous vous offrîmes; ce bonheur est celui des corrupteurs de l'humanité: nous vous offrîmes le bonheur de Sparte et celui d'Athènes dans ses beaux jours; nous vous offrîmes

le bonheur de la vertu, celui de l'aisance et de la médiocrité; nous vous offrîmes le bonheur qui naît de la jouissance du nécessaire sans superfluité; nous vous offrîmes pour bonheur la haine de la tyrannie, la volupté d'une cabane et d'un champ fertile cultivé par vos mains. Nous offrîmes au peuple le bonheur d'être libre et tranquille, et de jouir en paix des fruits et des mœurs de la révolution, celui de retourner à la nature, à la morale, et de fonder la République. C'est le peuple qui fait la République par la simplicité de ses mœurs; ce ne sont point les charlatans, qu'il faut chasser au préalable de notre société, si vous voulez qu'on y soit heureux. Le bonheur que nous vous offrîmes n'est pas celui des peuples corrompus ceux là se sont trompés qui attendoient de la révolution le privilège d'être à leur tour aussi méchans que la noblesse, et que les riches de la monarchie; une charrue, un champ, une chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur.

Que voulez-vous, vous qui ne voulez point de vertu pour être heureux? Que voulez-vous, vous qui ne voulez point de terreur contre les méchans? Que voulez-vous, ô vous qui, sans vertu, tournez la terreur contre la liberté? et cependant vous êtes ligués; car tous les crimes se tiennent, et forment dans ce moment une zône torride autour de la République.

Que voulez-vous, vous qui courez les places publiques pour vous faire voir, et pour faire dire de vous: vois-tu un tel qui parle? voilà un tel qui passe. Vous voulez quitter le métier de votre pere,

qui fut peut-être un honnête artisan dont la médiocrité vous fit patriote, pour devenir un homme influant et insolent dans l'etat.

Vous périrez, vous qui courez à la fortune; et qui cherchez un bonheur à part de celui du peuple.

Citoyens, je reviens à cette cruelle idée, qu'après que nous vous eûmes parlé de bonheur, le parti de l'étranger s'efforça d'incliner l'idée du bonheur vers l'infamie, vers l'égoïsme, vers le mépris de l'humanité, vers la haine d'un gouvernement austère qui peut seul nous sauver. Que le peuple réclame sa liberté, quand il est opprimé; qu'il suive le conseil de Minos, qu'il poursuive les magistrats; mais quand la liberté triomphe, et quand la tyrannie expire, que l'on oublie le bien général pour tuer la patrie avec un mieux particulier, c'est une lâcheté, c'est une hypocrisie punissable, c'est ainsi que l'on assiège la liberté. Toutes les idées se confondent: dites au méchant: nous avons remporté vingt batailles l'année dernière; nous avons douze cent mille combattans cette année; cela n'est rien, répondra-t-il; j'ai un ennemi personnel dont il faut que je me délivre. Ainsi sont conduites nos affaires, tout est renversé; un fripon que le tribunal révolutionnaire va condamner, dit qu'il veut résister à l'oppression, parce qu'il veut résister à l'échafaud.

Je ne sais si quelqu'un oseroit vous dire toutes ces choses, s'il se sentoit en rien coupable ou complice des maux de son pays. Je vous parle avec la franchise d'une probité déterminée à tout entreprendre, à tout dire pour le salut de la patrie. La

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

probité est un pouvoir qui défie tous les attentats.

Si le peuple aime la vertu, la frugalité; si l'effronterie disparoît des visages; si la pudeur rentre dans la cité, les contre-révolutionnaires, les modérés et les fripons dans la poussière; si, terribles envers les ennemis de la révolution, on est aimant et sensible envers un patriote; si les fonctionnaires s'ensevelissent dans leurs cabinets, pour s'y assujettir à faire le bien sans courir à la renommée, n'ayant pour témoin que leur cœur; si vous donnez des terres à tous les malheureux; si vous les ôtez à tous les scélérats, je reconnois que vous avez fait une révolution; mais s'il arrive le contraire, si l'étranger l'emporte, si les vices triomphent, si d'autres grands ont pris la place des premiers, si les supplices ne poursuivent point les conspirateurs cachés, fuyons dans le néant, ou dans le sein de la divinité; il n'y a pas eu de révolution; il n'y a ni bonheur ni vertu à espérer sur la terre.

Savez vous quel est le dernier appui de la monarchie? c'est la classe qui ne fait rien, qui ne peut se passer de luxe, de folies; qui ne pensant à rien pense à mal; qui promène l'ennui, la fureur des jouissances et le dégout de la vie commune; qui se demande, que dit-on? qui suppose, qui prétend deviner le gouvernement; toujours prête à changer de parti par curiosité. C'est cette classe qu'il faut réprimer. Obligez tout le monde à faire quelque chose, à prendre une profession utile à la liberté. Tous ces oisifs n'ont point d'enfans; ils ont des valets qui ne se marient pas, qui sont toujours de leur avis, et qui se prostituent aux influences de l'étranger. N'avons nous point des vaisseaux à construire, des manufactures

à accroître, des terres à défricher? quels droits ont dans la patrie ceux qui n'y font rien? ce sont ceux-là qui ont du bonheur une idée affreuse, et qui sont les plus opposés à la République.

Il y a une autre classe corruptrice, c'est le ménage des fonctionnaires. Le lendemain qu'un homme est dans un emploi lucratif, il met un palais en requisition; il a des valets soumis; son épouse se plaint du temps, elle ne peut se procurer l'hermine et les bijoux à juste prix; elle se plaint qu'on a bien du mal à trouver des délices. Le mari est monté du parterre aux loges brillantes des spectacles; et tandis que ces misérables se réjouissent, le peuple cultive la terre, fabrique les souliers des soldats et les armes qui défendent ces poltrons indifférens: ils vont le soir dans les lieux publics se plaindre du gouvernement. Si j'étois ministre, dit celui-ci; si j'étois le maître dit celui-là, tout iroit mieux. Hier ils étoient dans l'opprobre et deshonorés. La compassion les a comblés de biens, ils ne sont point assouvis. Il faut une révolte pour leur procurer les oiseaux du Phase.

Considérez tous ceux qui se plaignent du temps; ils ne sont point les plus malheureux; la médiocrité se plaint beaucoup moins. Dans les départemens de la Haute-Vienne, et de la Corrèze on a toujours vécu de châtaignes; dans le département du Puy-de-Dôme, le peuple vit de pain et de légumes cuits dans l'huile. Cet usage est antique dans ce pays heureux par ses mœurs; toutes les campagnes ne vivent que de fruits, et les bestiaux qu'elles élèvent comme des îlotes, ne sont ni pour les nourrir ni pour les vêtir. Le commerce leur revend au poids de l'or la

toison dont ils ont pris soin. Ce sont ceux qui ont le plus, qui insultent le plus le peuple en vivant à ses dépens. Quel mérite avez-vous à être patriotes, lorsque vous êtes comblés de biens, l'orsqu'un pamphlet vous rapporte trente mille livres de rente, que vous opprimez les citoyens, et que vous êtes libres et puissans?

Comme l'amour de la fortune, l'amour des réputations aura fait beaucoup de martirs: c'est encore un piège que l'étranger tend aux ames foibles: c'est ainsi que s'est grossi le nombre des conjurés. Il est tel homme qui, comme Erostrate le fit à Delphes, brûleroit plutôt le temple de la liberté que de ne point faire parler de lui. Delà ces orages soudain formés. L'un est le meilleur et le plus utile des patriotes, il prétend que la révolution est finie, qu'il faut donner une amnistie à tous les scélérats. Une proposition si officieuse est acceillie par toutes les personnes intéressées, et voilà un héros! L'autre prétend que la révolution n'est point à sa hauteur: chaque folie a ses traiteaux. L'un porte le gouvernement à l'inertie, l'autre veut le porter à l'extravagance; et le dessein de tous les deux est de devenir chef d'opinion, et d'arriver à la renommée suprême.

Voilà la vérité: s'occuper du peuple modestement est une chose trop obscure, sans doute. Mettez donc la justice dans tous les cœurs et la justesse dans tous les esprits, afin que le gouvernement soit garanti.

Tout le monde veut gouverner, personne ne veut être citoyen. Où donc est la cité? elle est presque usurpée par les fonctionnaires. Dans les assemblées,

ils disposent des suffrages et des emplois, et dans les sociétés populaires, de l'opinion. Tous se procurent l'indépendance et le pouvoir le plus absolu, sous prétexte d'agir révolutionnairement, comme si le pouvoir révolutionnaire résidoit en eux. Tout pouvoir révolutionnaire qui s'isole est un nouveau fédéralisme qui contribue, sans doute, à la disette. Le gouvernement est révolutionnaire; mais les autorités ne le sont pas intrinséquement; elles le sont, parce qu'elles exécutent les mesures révolutionnaires qui leur sont dictées : si elles agissent révolutionnairement d'elles-mêmes, voilà la tyrannie, voilà la cause du malheur du peuple.

Precisez donc aux autorités leurs bornes, car l'esprit humain a les siennes, le monde aussi a les siennes, au-delà desquelles est la mort et le néant. La sagesse même a les siennes; au-delà de la liberté est l'esclavage, comme au-delà de la nature est le chaos. Quoi! veut-on que la nature nous abandonne? Un œil hagard, un écrit sans naïveté, mais sombre et guindé, ou, par un piège tendu peut-être depuis long-temps, la liberté est burlesque, est-ce donc là tout le mérite du patriotisme? C'est l'étranger qui seme ces travers : et lui aussi est révolutionnaire contre le peuple, contre la vertu républicaine. Il est révolutionnaire dans le sens du crime. Pour vous, vous devez l'être dans le sens de la probité et du législateur.

Affermissez le gouvernement républicain; c'est aujourd'hui l'intérêt le plus cher du peuple et de la liberté : soyez profonds dans vos desseins, comme

l'est votre amour de l'humanité. Car vous n'avez rien fait en immolant le tyran, si vous n'immolez la corruption, par laquelle le parti de l'étranger vous ramène à la royauté: l'mmoralité est un fédéralisme dans l'état civil. Par elle, chacun sacrifieroit à soi tous ses semblables et ne cherchant que son bonheur particulier, s'occupe peu que son voisin soit heureux et libre ou non.

J'ai parcouru notre situation générale et développé les causes secrètes qui sans cesse altèrent la vigueur du corps social; nous avons parcouru par la pensée tous les chemins secrets par lesquels la conjuration a marché; un pressentiment étoit dans l'opinion publique, qu'un grand complot étoit ourdi: les convulsions des coupables depuis quelques jours, qui semblent éperdus de la froideur et du maintien du gouvernement, les nuages répandus sur les fronts suspects, tout présage l'exemple qui sera bientôt donné du supplice des criminels.

Les rois d'Europe regardent à leur montre en ce moment où la chute de notre liberté et la perte de Paris leur étoient promises. Vous adhérerez aux mesures sévères qui vous seront proposées; vous soutiendrez la dignité de la nation; vous serez dignes de vous mêmes dans cette circonstance et par la sagesse et par la force que vous déploierez. Il est une vérité qu'il faut reconnoître, c'est que, si nous nous contentons d'exposer des principes, comme nous ne l'avons fait que trop souvent, sans les appliquer, nous n'en tirerons aucune force contre les ennemis du peuple. Que peuvent des paroles contre des conjurés qui se déguisent jusqu'au moment où ils éclatent?

Une oraison véhémente éveille un moment tous les cœurs, les conjurés nous laissent dire: ils sont de votre avis pendant les courts instans où l'opinion est frappée. Bientôt après, ils se rendent d'autant plus audacieux qu'on les soupçonne moins.

Il faut donc que j'achève de vous peindre la faction protée de l'étranger qui tend à la destruction du gouvernement présent, pour lui substituer un chef unique. Partout où l'étranger trouve un homme foible et corrompu, il le caresse, il lui promet tout: peu lui importe, pourvû que, sous l'appât d'un grand pouvoir, dont il aura su flatter quelques imbécilles, cet empire tombe en lambeaux aux pieds de l'Europe asservie. Peu importe à la tyrannie ce que nous serons, pourvû qu'elle soit vengée et débarrassée de l'exemple que notre existence donne à la terre. Ceux-ci travaillent pour l'Angleterre; ceux-là pour les Bourbons, qui adhèrent à tout ce qu'on leur propose. Si la liberté étoit ici détruite, ceux mêmes qui auroient prêté leur main impie a l'exécution de ce complot, seroient les premiers égorgés comme les plus suspects et les plus dangereux par la puissance de perversité qu'ils auroient fait paroître. La réaction de la tyrannie contre une révolution qui auroit tout osé pour établir le bien, seroit de tout ôter pour établir le mal, et le peuple viendroit un jour pleurer sur les tombeaux de ses amis inutilement regrettés.

Est-il donc un patriote qui puisse balancer aujourd'hui à soutenir l'ordre présent des choses contre ses ennemis, et qui ne conjure avec nous contre les conjurés?

Après avoir développé la marche criminelle et

ténébreuse de la faction de l'étranger; après avoir montré les pièges tendus à la liberté par la destruction de tous les sentimens de la nature, de la justice, de la morale; après avoir caractérisé les divers genres de corruption, il faut expliquer ce problême, en apparence inconcevable, de la discordance des diverses factions.

C'est l'étranger qui attise ces factions, qui les fait se déchirer par un jeu de sa politique et pour tromper l'œil observateur de la justice populaire. Par là, il s'établit une sorte de procès devant le tribunal de l'opinion; l'opinion bientôt se divise, la République en est bouleversée. Ce moyen ôte à la représentation nationale et à ses décrets la suprême influence dans l'état, parce que les ravages de la corruption dont j'ai parlé rendent la curiosité plus sensible aux débats des partis, et détournent tous les cœurs et toutes les pensées de l'amour et de l'intérêt sacrés de la patrie. Ces partis divers ressemblent à plusieurs orages dans le même horizon, qui se heurtent et qui mêlent leurs éclairs et leurs coups pour frapper le peuple. L'étranger créera donc le plus de factions qu'il pourra. Peu lui importe quelles elles soient, pourvû que nous ayons la guerre civile. L'étranger soufflera même, comme je l'ai dit, la discorde entre les partis qu'il aura fait naître, afin de les grossir et de laisser la révolution isolée. Tout parti est donc criminel, parce qu'il est un isolement du peuple et des sociétés populaires et une indépendance du gouvernement. Toute faction est donc criminelle, parce qu'elle tend à diviser les citoyens. Toute faction est donc

criminelle, parce qu'elle neutralise la puissance de la vertu publique.

La solidité de notre République est dans la nature même des choses. La souveraineté du peuple veut qu'il soit uni : elle est donc opposée aux factions : toute faction est donc un attentat à la souveraineté.

Les factions étoient un bien pour isoler le despotisme et diminuer l'influence de la tyrannie. Elles sont un crime aujourd'hui, parce qu'elles isolent la liberté et diminuent l'influence du peuple.

Voilà l'esprit des factions : l'étranger a médité les causes du renversement de la tyrannie parmi nous et veut les employer pour renverser la République.

Citoyens de toute la France, si vous avez un cœur né pour le bien et pour sentir la vérité, vous concevrez maintenant les pièges de vos ennemis ; vous vous unirez, en état de souverain, pour résister à tous les partis.

Il ne faut point de partis dans un état libre, pour qu'il puisse se maintenir ; il faut que le peuple et le gouvernement les répriment, par la seule raison qu'ils sont favorables aux projets de l'étranger, comme je l'ai dit. Représentans du peuple, c'est à vous de saisir d'une main hardie le timon de l'état, de gouverner avec fermeté et d'en imposer aux factions scélérates. Ceux qui font des révolutions ressemblent au premier navigateur instruit par son audace. L'étranger ne sait pas jusqu'où nous sommes susceptibles de porter l'intrépidité : il fera chaque jour, et aujourd'hui

même, après ce rapport, la triste expérience des vertus et du courage que sa férocité nous impose : en vain il aura tenté de tout corrompre parmi nous; il nous aura ôté nos vices à force de crimes et de supplices et nous rendra plus puissans, parceque nous serons devenus des hommes, et que l'Europe aura conservé son avarice; ces temps difficiles passeront. Voyez-vous la tombe de ceux qui conspiroient hier, la voyez-vous déjà auprès de celle du dernier de nos tyrans? l'Europe sera libre à son tour; elle sentira le ridicule de ses rois: nous lui devrons quelques vertus: elle en aura l'exemple ; elle honorera nos martyrs. Nous saurons nous accoutumer aux privations: mais si son commerce cesse un moment d'assouvir son avidité, que deviendra-t-elle? Voyez-vous aussi les tombes des rois qui nous font la guerre ? Voyez l'Europe ébranlée les poursuivre. Nous aurons avant elle une génération élevée dans la liberté, source éternelle de prépondérance qui l'aidera à s'affranchir de ses rois sauvages : eh, ne sont-ils point des sauvages ceux qui attaquent notre indépendance et qui ourdissent tant de crimes ?

Les relations que nous nous sommes ménagées nous ont appris que les alliés n'ouvriroient point la campagne, pour ne point distraire le peuple, par les événemens de la guerre, des mouvemens qu'il prépare dans l'intérieur et dans Paris. C'est une campagne de crimes, une campagne de troubles, de corruption, de famine qu'on nous prépare. Pour voiler ce dessein, le colonel Marck doit faire des menaces continuelles, qui, sans danger pour les alliés, les feront redouter. Pendant ce temps, il s'ourdissoit une conjuration pour renverser le gou-

vernement actuel et la représentation, pour y substituer une régence qui auroit ménagé et avoit promis le retour des *Bourbons*. On a remarqué de la joie parmi les émigrés répandus en Europe. L'étranger devoit ensuite proposer la paix à la régence usurpatrice et aristocratique et reconoître son autorité. Il y a pour trois milliards d'assignats d'imprimés à Bruxelles et à Francfort et affectés sur les biens des patriotes de France, avec lesquels on devoit établir des bureaux d'échange des assignats républicains dans tous les districts. Les moyens d'exécution étoient la destruction de la représentation, d'abord par le scandale et le dégout des hommes corrompus, ensuite par le fer ; les nobles et les étrangers sont dans le complot. Il y a dans Paris des émigrés ; on en a arrêté au palais de l'égalité ; on en arrête tous les jours ; ils ont troublé Paris ces jours derniers : ils le troubleroient de nouveau, si vous n'extirpiez le mal dans sa racine. Allez chercher ces scélérats chez les banquiers : ils sont en pantalons ; leurs propos sont révolutionnaires : on n'est jamais à leur hauteur ; ils concluent toujours par un trait délicat, dirigé avec douceur, contre la patrie. Un patriote est celui qui soutient la République en masse ; quiconque la combat en détail est un traître.

Des mesures sont déjà prises pour s'assurer des coupables ; ils sont cernés. Il reste à prendre des mesures pour arrêter le plan de corruption plus pernicieux que les fureurs des conjurés mêmes ; ces mesures, nous vous les proposerons dans une loi sévère, mais juste. Rendons grace au génie du peuple français de ce que la liberté est sortie vic-

torieuse de l'un des plus grands attentats que l'on ait médité contre elle. Le développement de ce vaste complot, la terreur qu'il va répandre, et les mesures qui vous seront proposées, débarasseront la République et la terre de tous les conjurés. Que tous les citoyens veillent sur la sûreté du peuple, en même temps que le gouvernement poursuivra les conspirateurs. La guerre sera continuée avec fureur. Plus de repos que les ennemis de la révolution et du peuple français ne soient exterminés; plus de pitié, plus de foiblesse pour les coupables qui osent attenter à la liberté de leur patrie.

Nous vous rendrons un compte honorable des périls dont nos devoirs nous auront environnés; les conjurés bravent la vertu, nous les bravons eux-mêmes. Agrandissons nos ames pour embrasser toute l'étendue du bonheur que nous devons au peuple français: tout ce qui porte un cœur sensible sur la terre respectera notre courage. On a le droit d'être audacieux, inébranlable, inflexible, lorsqu'on veut le bien.

Peuple, punis quiconque blessera la justice; elle est la garantie du gouvernement libre: c'est la justice qui rend les hommes égaux. Les hommes corrompus sont esclaves les uns des autres; c'est le droit du plus fort qui fait la loi entre les méchans; que la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans la République française: le gouvernement désormais ne pardonnera plus de crimes. Peuple n'écoute plus les voix indulgentes, ni les voix insensées; chéris la morale; juge par toi-même; soutiens tes défenseurs; élève tes enfans dans la pudeur et dans l'amour de la patrie; sois en paix

vec toi-même, en guerre avec les rois; c'est pour ralentir contre les rois, qu'on veut te mettre n guerre avec toi-même. Quoi! l'on à pu te destiner à languir sous une régence de tyrans qui t'auroit rendu les *Bourbons*. Quoi! tout le sang de s enfans morts pour la liberté auroit été perdu. uoi! tu n'aurois plus osé les pleurer ni prononcer ur nom; la statue de la liberté auroit été détruite cette enceinte souillée par le reste impur des royistes et des rebelles de la Vendée. Les cendres tes défenseurs auroient été jetées au vent. Loin toi ce tableau! ce n'est plus que le songe de la rannie; la République est encore une fois sauvée. renez votre élan vers la gloire; nous appelons à rtager ce moment sublime tous les ennemis secrets la tyrannie qui, dans l'Europe et dans le monde rtent le couteau de Brutus sous leur habit.

Il vous sera fait, dans quelques jours, un rapport r les personnages qui ont conjuré contre la patrie: s factions criminelles seront démasquées; nous s environnons. L'intérêt du peuple et de la justce ne permet pas qu'on vous en dise davantage ne permettoit pas qu'on vous en dît moins, par que la loi que je vais vous proposer étoit instante devoit être motivée.

Je vous propose le décret suivant.

DÉCRET

rtant que le tribunal révolutionnaire continuera d'informer contre les auteurs et complices de la conjuration ourdie contre le peuple français et sa liberté, et fera promptement arrêter les prévenus et les mettra en jugement.

« La Convention nationale, après avoir entendu

le rapport de son comité de salut public, décrète
» Le tribunal révolutionnaire continuera d'info
mer contre les auteurs et complices de la conjura
tion ourdie contre le peuple français et sa liberté
il fera promptement arrêter les prévenus et les me
tra en jugement.

» Sont déclarés traîtres à la patrie, et seront pun
comme tels, ceux qui seront convaincus d'avoir
de quelque manière que ce soit, favorisé dans l
République le plan de corruption des citoyens, d
subversion des pouvoirs et de l'esprit public; d'avo
excité des inquiétudes, à dessein d'empêcher l'a
rivage des denrées à Paris; d'avoir donné azi
aux émigrés; ceux qui auront tenté d'ouvrir l
prisons; ceux qui auront introduit des armes da
Paris, dans le dessein d'assassiner le peuple et
liberté; ceux qui auront tenté d'ébranler ou d'a
térer la forme du gouvernement républicain.

» La Convention nationale étant investie par
peuple français de l'autorité nationale, quiconqu
usurpe son pouvoir, quiconque attente à sa sûr
té ou à sa dignité, directement ou indirectemen
est ennemi du peuple et sera puni de mort.

» La résistance au gouvernement révolutionnai
et républicain, dont la Convention nationale e
le centre, est un attentat contre la liberté publiqu
quiconque s'en sera rendu coupable, quiconque a
tentera, par quelqu'acte que ce soit, de l'avilir
de le détruire ou de l'entraver sera puni de mort

» Le comité de salut public destituera, conform
ment à la loi du 14 frimaire, tout fonctionnai
public qui manquera d'exécuter les décrets de
Convention nationale, ou les arrêtés du comité

ou qui se sera rendu coupable de prévarication ou de négligence dans l'exercice de ses fonctions ; il le fera poursuivre selon la rigueur des loix, et pourvoira provisoirement à son remplacement.

» Les autorités constituées ne peuvent déléguer leurs pouvoirs; elles ne pourront envoyer aucun commissaires au dedans ni au dehors de la République, sans l'autorisation expresse du comité de salut public ; les pouvoirs ou commissions qu'elles peuvent avoir donnés jusqu'à ce moment sont annulés dès-à-présent ; ceux qui après la promulgation du présent décret, oseroient en continuer l'exercice seront punis de vingt ans de fers. Les agens des commissions des subsistances, et des armes et poudres, continueront provisoirement leurs fonctions.

» Il sera nommé six commissions populaires pour juger promptement les ennemis de la révolution détenus dans les prisons. Les comités de sûreté générale et de salut public se concerteront pour les former et les organiser.

» Les prévenus de conspiration contre la République, qui se seront soustraits à l'examen de la justice, sont mis hors de la loi.

» Les comités de surveillance qui auront laissé en liberté des individus notés d'incivisme dans leur arrondissement seront destitués et remplacés.

Tout citoyen est tenu de dénoncer les conspirateurs et les individus mis hors de la loi, lorsqu'il à connoissance du lieu où ils se trouvent.

» Quiconque les recelera chez lui ou ailleurs, sera regardé et puni comme leur complice.

» Les individus arrêtés pour cause de conspiration

contre la République ne pourront communiquer avec qui que ce soit, ni verbalement, ni par écrit, sous la responsabilité capitale de ceux qui sont préposés à leur garde et à celle des prisons; quiconque aura participé ou aidé à ces communications sera puni comme leur complice.

« Le comité de salut public est chargé de veiller sévèrement à l'exécution du présent décret. Il en rendra compte à la Convention selon la loi.

« L'insertion au bulletin tiendra lieu de promulgation.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Imprimerie Nationale des Rédacteurs-Traducteurs des Séances de la Convention Nationale, *Rue des deux portes Bon-conseil*, N°. 8.

RAPPORT

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE

AU NOM DE SES COMITÉS DE SURETÉ GÉNÉRALE ET DE SALUT PUBLIC,

Sur la Conjuration ourdie depuis plusieurs années par les Factions criminelles pour absorber la Révolution Française dans un changement de dynastie ; et contre Fabre-d'Eglantine, Danton, Philippeaux, Lacroix *et* Camille-Desmoulins, *prévenus de complicité dans ces Factions, et d'autres délits personnels contre la Liberté.*

PAR ST.-JUST,

Séance du 11 Germinal.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

CITOYENS,

La révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages. Cette idée vraie est la source de la justice et de l'égalité dans un état libre : elle est la garantie du peuple contre les hommes artificieux qui s'érigent en

quelque sorte en patriciens, par leur audace et leur impunité.

Il y a quelque chose de terrible dans l'amour sacré de la patrie ; il est tellement exclusif qu'il immole tout sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public ; il précipite Manlius ; il immole ses affections privées ; il entraîne Régulus à Carthage, jette un romain dans un abîme, et met Marat au Panthéon, victime de son dévouement.

Vos comités de salut public et de sûreté générale, pleins de ce sentiment, m'ont chargé de vous demander justice, au nom de la patrie, contre des hommes qui trahissent depuis long-temps la cause populaire, qui vous ont fait la guerre avec tous les conjurés, avec d'Orléans, avec Brissot, avec Hébert, avec Hérault et leurs complices, et conspirent en ce moment avec les rois ligués contre la République ; qui ont favorisé le projet de vous détruire et de confondre le gouvernement républicain, ont été les défenseurs des traîtres et vos ennemis déclarés, et qui, pour échapper à la justice, prétendent que l'on vous attaque en eux. Ils ne témoignoient point cet intérêt pour vous, lorsqu'ils demandoient l'impunité de vos assassins et votre renouvellement qui eût été suivi de votre perte et de celle de la liberté. Puisse cet exemple être le dernier que vous donnerez de votre inflexibilité envers vous-mêmes ! Puissiez-vous, après les avoir réprimés, voir toutes les factions éteintes, et jouir en paix de la plénitude de votre puissance légitime, et du respect que vous inspirez !

On a tenté depuis long-temps de vous avilir,

s'il étoit possible : vous avez marché entre la faction des faux patriotes et celle des modérés que vous devez abattre. Ces factions, nées avec la révolution, l'ont suivie dans son cours, comme les reptiles suivent le cours des torrens. Il faut quelque courage pour vous parler encore de sévérité, après tant de sévérité. L'aristocratie dit : *ils vont s'entre-détruire ;* mais l'aristocratie ment à son propre cœur : c'est elle que nous détruisons, elle le sait bien. La liberté ne fut point compromise par le supplice de Brissot et de Ronsin, reconnus royalistes. N'écoutez point la voix de ceux qui, tremblant devant la justice, s'efforcent de lier leur cause à l'illusion du patriotisme : la justice ne peut jamais vous compromettre, mais l'indulgence doit vous perdre.

Je viens donc dénoncer les derniers partisans du royalisme, ceux qui, depuis cinq ans, ont servi les factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie. Je vais analyser rapidement ce qui s'est passé, puis j'achèverai de vous dépeindre la conjuration et vous désignerai ses derniers complices.

Les conjurations instruisent les gouvernemens à veiller sur les mœurs et à conserver la pureté des principes sur lesquels reposent la législation : elles sont un signe certain qu'on a négligé de corriger beaucoup d'abus, et sur-tout de punir l'injustice ; que l'insensibilité des lois pour le malheur et pour les mécontentemens légitimes, a grossi les factions, et que l'indulgence pour les méchans ou la corruption des fonctionnaires, a découragé les cœurs et les a rendus indifférens pour la patrie.

Nous avons passé par tous les orages qui accompagnent ordinairement les vastes desseins. Une révolution est une entreprise héroïque dont les auteurs marchent entre les périls et l'immortalité : la dernière vous est acquise si vous savez immoler les factions ennemies.

Elles sont le dernier espoir de la tyrannie ; elles ont leur source dans la passion ordinaire de tourner à son avantage personnel la réputation que l'on s'est faite ; elles ont une autre source dans l'opposition étrangère. C'est ainsi que les gouvernemens européens ont corrompu, depuis cinq ans, un grand nombre de ceux qui avoient joué un rôle dans la révolution. Beaucoup de gens ont assez d'esprit pour faire le bien, peu de gens ont un cœur propre à le vouloir opiniâtrement. Qu'on ne s'étonne plus de la chute de tant de tréteaux : ce fut chez tous les peuples la marche de l'esprit humain, et c'est ce qui nous est resté de la monarchie. Tout ce que les tyrans nous reprochent de mal nous vient d'eux-mêmes, et l'Europe seroit heureuse s'ils n'y régnoient point.

Plaise au ciel que nous ayons vu le dernier orage de la liberté, et que l'expérience nous ait appris qu'il faut une garantie au gouvernement libre ! c'est ce que je me propose de démontrer encore, en vous offrant dans ses détails, dans sa marche, ses moyens et son but, la conjuration ourdie depuis plusieurs années contre la révolution.

Vous aviez négligé de préciser la garantie du peuple et la vôtre, contre l'influence des pouvoirs intermédiaires. Les hommes revêtus de ces pouvoirs s'unissant pour vous accabler, le gouver-

nement étoit trop foible contr'eux, parce qu'ils étoient livrés à l'intrigue et résistoient au bien public : de-là la marche convulsive des affaires. Vous ne pouviez atteindre immédiatement tous les abus, les agens les favorisoient. Rappelez-vous qu'ils ont tour-à-tour été livrés à Lafayette, à Dumouriez, au fédéralisme. Le caractère personnel de quelques-uns de leurs membres a sauvé la patrie dans les crises et dans les trahisons : mais la majorité de ces agens parut toujours livrée aux attentats.

L'étranger avoit calculé toutes les conséquences d'un régime où les derniers fonctionnaires coalisés se rendoient plus puissans que le gouvernement même. Deux raisons énervoient les institutions. Dans les uns, l'envie de sortir de l'honnête obscurité ; dans les autres, la perfidie et la complicité avec les ennemis de la Patrie. Une troisième raison renversoit sans cesse l'harmonie suprême d'action dans le corps politique : c'étoit l'usurpation constante de l'influence de la représentation nationale et du gouvernement républicain émané d'elle.

Nous allons voir quel parti les factions surent tirer de ces vices de notre complexion ; nous allons voir comment tous les crimes forcés à dissimuler par la violence du penchant du peuple vers la liberté fermentèrent pêle-mêle avec la révolution ; nous allons démasquer tous les visages ; nous allons suivre pas à pas l'étranger.

Depuis le commencement de la révolution, l'Angleterre et les gouvernemens ennemis du peuple français ont perpétué parmi nous un parti

composé de diverses factions coïncidentes, mais quelquefois inconnues les unes aux autres. L'une d'entr'elles étoit-elle abattue, les autres étoient mises en mouvement par la crainte, et venoient intercepter le cours de la législation et de la justice qu'elles redoutoient.

Le parti d'Orléans fut le premier constitué; il eut des branches dans toutes les autorités et dans les trois législatures. Ce parti criminel, mais dénué d'audace, s'est toujours revêtu des prétextes de circonstances et des couleurs dominantes: de-là est venue sa ruine; car dissimulant toujours et ne brusquant pas, il étoit emporté par l'énergie des hommes de bonne-foi et par la force de la vertu du peuple, et suivoit toujours le cours de la révolution, se voilant sans cesse et n'osant jamais rien.

C'est ce qui fit croire au commencement que d'Orléans n'avoit aucune ambition; car dans les circonstances les mieux préparées, il manqua de courage et de résolution.

Ces convulsions secrètes des partis qui dissimuloient, ont été les causes des malheurs publics. La révolution populaire étoit la surface d'un volcan de conjurations étrangères. L'assemblée constituante, sénat le jour, étoit la nuit un ramas de factions qui préparoient la politique et les artifices du lendemain. Les affaires avoient toujours une double intention; l'une ostensible et coloriée avec graces; l'autre, secrète et qui menoit à des résultats cachés et contraires à l'intérêt du peuple.

On fit la guerre à la noblesse, amie coupable

des Bourbons, pour applanir le chemin du trône à d'Orléans. On voit à chaque pas les efforts de ce parti pour ruiner la cour son ennemie et conserver la royauté ; mais la perte de l'une entraînoit l'autre : aucune royauté ne peut se passer de patriat.

On avoit compté sur l'ascendant de Mirabeau pour conserver le trône sans patriciat. Lui mort, on essaya dans la révision de constituer ce problême : on ne le put pas. La législation étant impuissante pour favoriser ce parti, on se jetta dans la politique et dans l'intrigue. Une nouvelle scène s'ouvre ; les crimes du tyran avoient fait abhorrer la royauté que Brissot, Vergniaud, Petion et leurs complices vouloient maintenir pour d'Orléans : l'opinion du peuple étoit tellement opposée à la monarchie , qu'il n'y avoit aucun moyen de la maintenir ouvertement. Alors on voit le parti d'Orléans dissimuler de nouveau : c'est lui qui propose quelquefois le bannissement des Bourbons, et c'est lui qui veut les remettre sur le trône ; c'est lui qui veut rétablir la royauté, et qui la proscrit en apparence ; c'est lui qui tous les soirs se retrouve avec d'Orléans ; c'est lui qui le dénonce et le persécute en apparence.

Cette conduite devoit faire paroître les partisans secrets de la tyrannie les meilleurs amis de la liberté, et leur concilier l'opinion de manière à ce que le parti républicain étant renversé et la confiance sans bornes en eux, ils pussent tout tenter parmi l'enthousiasme qu'ils auroient inspiré.

Cette politique ne put résister à l'énergie des partisans de la République : Dumouriez, l'ami des rois et le chef de la faction d'Orléans ; Dumou-

riez qui ne s'étoit déclaré contre Lafayette que parce que celui-ci étoit l'homme de la cour ; Dumouriez qui vouloit le bannissement du roi, mais non sa mort, pour lui substituer une autre dynastie ; Dumouriez, l'homme de d'Orléans et de Brissot, éclate. La politique de Brissot et ses complices est découverte ; c'étoit un roi de la famille d'Orléans que l'on avoit voulu. Tout est rapproché, les liaisons sont découvertes, d'Orléans est exécuté, il est puni de ses prétentions criminelles : mais les factions qui avoient ourdi son parti lui survivent ; elles survivent les factions, amies de Dumouriez : peuvent-elles aimer la République ? Non. N'espérez donc de paix dans l'état que lorsque le dernier partisan de d'Orléans, que lorsque la faction des indulgens qui protége l'aristocratie, que lorsque les derniers amis de Dumouriez et ceux qui ont trempé dans les trahisons sans être découverts jusqu'aujourd'hui, seront morts : tout cela compose la conjuration de l'étranger. Il a conspiré sans cesse au milieu de nous (depuis 5 ans), en corrompant les orateurs pour nous donner des conseils funestes que les circonstances amenées ne permettoient pas de combattre, en avilissant nos monnoies, en bouleversant nos colonies, en achetant les généraux et les pouvoirs, en détruisant notre commerce, en interceptant la circulation des denrées et en constituant chaque département, chaque district, chaque commune, chaque section même, en fédéralisme de fait et en autorité indépendante de la représentation nationale. Il a moins espéré de la force des armes que de l'imprévoyance des Français, et notre conduite n'a que trop justifié cet espoir.

Un régime nouveau s'établit difficilement, surtout dans un grand empire où la multiplicité des rouages, des rapports et des dangers fait que la plupart des abus échappent à la justice et résistent à la sagesse. Comment démêler les intrigues qui rompent tous les fils et confondent l'attention? Comment faire écouter la voix tranquille du bon sens, au milieu des piéges qui lui sont tendus par l'esprit?

Mais enfin, les périls auxquels la liberté vient d'échapper, ont rendu les citoyens plu attentifs. Que le passé nous instruise. L'étranger n'a pas résolu sans doute de nous laisser en paix : c'est à nous de dévoiler tous les partis qu'il a formés, tous les partisans qui lui restent, et les trames qu'on a tissues : c'est avec les débris des factions échappées au supplice, qui craignent l'avenir, qu'on en créeroit de nouvelles.

Les divisions de Mirabeau et des Lameth qui étoient du même parti; les divisions des Lameth et de Lafayette qui soutenoient la royauté; celles de Brissot et de d'Orléans, qui étoient secrètement amies : tout nous convainc que l'étranger forma ou favorisa de tout temps divers partis pour ourdir les mêmes complots et pour les rendre inextricables.

Tout récemment Hébert, le partisan couvert de la royauté déclamoit contre les banques et soupoit tous les soirs chez les banquiers; il parut l'ennemi déclaré de Chabot; et le jour de l'arrestation de Chabot, Hébert et sa femme y devoient souper. Pendant l'arrestation de Chabot, Hébert n'a cessé de déclamer contre lui, et il étoit son partisan.

Ronsin voyoit les étrangers Frey, beaux-frères de Chabot. Le banquier Coox-Knoff, Hollandais, avoit été l'ami de Dumouriez et le confident de tous ses desseins ; il rédigeoit le journal du Batave avec Clootz qui aimoit l'univers, excepté la France ; et jamais on ne se douta de ces points de contact entre Ronsin, Chabot, Hébert et Clootz, qui même sembloient divisés.

Il y eut une faction en 1790 pour mettre la couronne sur la tête de d'Orléans ; il y en eut une pour la maintenir sur la tête des Bourbons ; il y eut une autre faction pour mettre sur le trône de la France la maison d'Hanovre : ces factions furent renversées le 10 août avec la royauté. La terreur força à dissimuler plus profondément tous les conjurés secrets en faveur de la monarchie ; alors toutes ces factions prirent le masque du parti républicain. Brissot, la Gironde et Dumouriez continuèrent la faction d'Orléans ; Carra, la faction d'Hanovre ; Manuel, Lanjuinais et d'autres, le parti des Bourbons. Ces partis divers, qui avoient chacun un but politique, se confondoient dans la haine du parti républicain. Les périls unirent les premiers ; ils finirent par combattre tous ensemble pour la royauté, et périrent ensemble. L'étranger favorisa ces diverses factions ; il leur donna des armes dans la Vendée : avec elles il incendia les arsenaux ; par elles il disloqua l'empire et le fit tendre au fédéralisme, pour en réunir les débris sous le régime monarchique ; par elles il soutint Dumouriez ; par elles il a tout tenté pour vous détruire, pour renverser votre gouvernement, vous amolir et vous renouveler. L'étranger employa ces factions à tous les crimes par lesquels

il prétendit à relever le trône, ou à nous empêcher de constituer la république.

Il y eut un autre parti qui se joua et fut de tous les autres, qui tantôt voulut usurper, tantôt fut royaliste, tantôt voulut des richesses, tantôt songea à se ménager une grande autorité quelque régime qu'il survînt, tantôt servit l'étranger : ce parti comme tous les autres, dénué de courage, conduisit la révolution comme une intrigue de théâtre.

Fabre-d'Eglantine fut à la tête de ce parti; il n'y fut point seul : il fut le cardinal de Retz d'aujourd'hui : panégyriste de d'Orléans, il a été jusqu'au moment de sa détention, et même depuis, le continuateur de toutes les factions; il usa de toutes les intrigues des autres pour intriguer par elles, les dénonçant pour ne point partager leurs périls et leurs imprudences; les servant lorsqu'il étoit sûr de ne se point compromettre : laborieux, parlant toujours aux autres le langage qui étoit dans leur cœur, avec un front péniblement sincère, et les conduisant par leur propre penchant; cherchant soigneusement tout ce qui se passoit pour savoir où trouver un fripon pour instrument de ses desseins, et connoître tous les yeux ouverts sur l'intérêt de la patrie, pour les éviter ou les tromper. Il peignit faussement Marat sous quelques-unes de ses propres couleurs, pour s'attirer une estime secrète; il joua sur les esprits et sur les cœurs, sur les préjugés et les passions, comme un compositeur de musique sur les notes d'un instrument.

Fabre fut royaliste de tout temps dans le fond

de son cœur ; il dissimula comme les autres, parce qu'il étoit lâche.

Ce fut dans la journée du 10 août que les chefs des différens partis royalistes se montrèrent à découvert. Pétion, Carra, Vergniaud, Brissot s'efforcèrent d'enchaîner le torrent du parti républicain ; on les vit implorer le peuple en faveur du tyran et de sa famille. Fabre contribua à sauver Duport ; il avoit eu, avant le 10 août, des intelligences avec la cour ; il se prétendoit le confident de toutes les intrigues des Tuileries : beaucoup de gens lui ont entendu dire qu'il jouoit la cour : il est très-vraisemblable qu'il jouoit tout le monde.

Fabre ne dit presque mot pendant les dix premiers mois de la Convention ; il ménagea Dumouriez, Brissot et les Jacobins, et attendoit en équilibre que la victoire se fût décidée entre le crime et la vertu.

Au mois de juin, les intrigues que la terreur du 31 mai avoit rompues, se renouèrent. Chaque faction avoit un but particulier : toutes tendoient à la destruction de la Convention et du gouvernement. Chaque faction ayant ses créatures et ses dupes, il s'ourdit une conjuration sourde et compliquée qui corrompit tellement les pouvoirs et l'esprit pnblic, que la Convention nationale et les patriotes de bonne foi restèrent isolés.

Il y eut alors un parti chargé par l'étranger de corrompre la République, d'y lancer la guerre civile par des opinions brusquement énoncées et soutenues par la violence. Un ami de Chaumette dit dans une société populaire de la Nièvre, qu'il

alloit arriver le temps où l'attachement d'un père pour son enfant, où le respect filial seroient punis comme des attentats à la liberté naturelle des êtres.

Une société populaire, livrée à Chaumette, osa censurer votre décret sur les cultes, et loua, dans une adresse, l'opinion d'Hébert et de Chaumette. Fabre soutint ici ces opinions artificieuses. On attaqua l'immortalité de l'ame, qui consoloit Socrate mourant. On prétendoit plus : on s'efforça d'ériger l'athéïsme en un culte plus intolérant que la superstition. On attaqua l'idée de la Providence éternelle, qui sans doute a veillé sur nous. On auroit cru que l'on vouloit bannir du monde les affections généreuses d'un peuple libre, la nature, l'humanité, l'Etre-Suprême, pour n'y laisser que le néant, la tyrannie et le crime. Combien d'ennemis n'espéroit-on point faire à la liberté, en lui imputant ces outrages ! Ils sont reconnus aujourd'hui traîtres à la patrie et royalistes, les auteurs de ces trames.

Chaumette, dans le temps de ces prestiges, envoya 30 mille livres à son père ; il l'avertit de n'acheter ni domaines nationaux, ni biens d'émigrés.

Puissent les patriotes qui couvrent la France s'aimer assez pour ne rien faire qui attire de nouveaux troubles dans la patrie ! Que les Français honorent la raison, mais que la raison n'oublie point la divinité.

C'est une chose remarquable et dont la postérité aura honte que l'étranger prit le rétablissement prétendu de la religion pour prétexte de la guerre

qu'il nous fit, et s'efforça en même-temps de nous donner l'athéisme.

Il y eut un autre parti chargé de corrompre les représentans du peuple, pour faciliter le scandale et la révolte aristocratique que l'on méditoit; ce fut celui de Chabot. Un autre parti, initié dans tous les autres, fut chargé d'attaquer et détruire le gouvernement et la représentation nationale, soit par la force, soit en obtenant son renouvellement.

Les partis criminels, chargés par l'étranger d'attaquer la représentation nationale et de provoquer votre renouvellement, vous ont présentés comme affoiblis, comme usés par dix-huit mois de travaux : ceux-là n'en ont point dit autant des tyrans contemporains qui pèsent sur l'Europe depuis un demi-siècle ; ils ne sont point usés ceux qui conspirent parmi nous depuis plusieurs années. Le crime lasseroit-il moins que la vertu ?

Est-il une puissance au monde aussi sincère, aussi amie du peuple, aussi reconnoissante envers lui que vous l'avez été ; est-il beaucoup de gouvernemens dans l'histoire qui aient soutenu comme vous le poids de quinze armées, celui de tant de trahisons, celui d'un continent entier, devenu injustement l'ennemi du peuple français? Vous êtes usés ! et vous avez vaincu l'Europe, et vous avez douze cent mille combattans ! Vos ennemis ne sauroient payer trop cher votre destruction. Est-il rien de plus évident que la malignité et la trahison de ceux qui ont voulu renverser la liberté en vous renouvelant ? Le peuple français par-tout vainqueur, ordonne à sa représentation de prendre place au premier rang des

puissances humaines : c'est le peuple qu'on humilie en vous; vous lui êtes comptables du dépôt sacré de sa grandeur. Le peuple a reconnu sa République; sa volonté n'a pas besoin de sanction étrangère, et son mépris et la victoire est sa réponse à tous les tyrans, ou bien on sait ici mourir.

Les mêmes hommes qui s'étoient efforcés dès le commencement de la révolution de la borner à un changement de dynastie, se retrouvent encore à la tête de ces factions dont le but étoit de vous immoler.

C'est ici que la patience échappe au juste courroux de la vérité. Quoi! quand toute l'Europe, excepté nous qui sommes aveugles, est convaincue que Lacroix et Danton ont stipulé pour la royauté; quoi! quand les renseignemens pris sur Fabre-d'Eglantine, le complice de Danton, ne laissent plus de doute sur sa trahison; lorsque l'ambassadeur du peuple français en Suisse, nous mande la consternation des émigrés depuis la mise en jugement de Fabre, l'ami de Danton, nos yeux refuseroient encore de s'ouvrir! « Danton, tu répondras » à la justice inévitable, inflexible. Voyons ta con» duite passée, et montrons que depuis le premier » jour, complice de tous les attentats, tu fus tou» jours contraire au parti de la Liberté, et que » tu conspirois avec Mirabeau, avec Dumouriez, » avec Hébert, avec Hérault-Séchelles.

» Danton, tu as servi la tyrannie : tu fus, » il est vrai, opposé à Lafayette; mais Mira» beau, d'Orléans, Dumouriez lui furent opposés » de même. Oserois-tu nier avoir été vendu à » ces trois hommes, les plus violens conspirateurs

» contre la Liberté ? Ce fut par la protection de
» Mirabeau que tu fus nommé administrateur du
» département de Paris, dans le temps où l'as-
» semblée électorale étoit décidément royaliste.
» Tous les amis de Mirabeau se vantoient hau-
» tement qu'ils t'avoient fermé la bouche. Aussi tant
» qu'a vécu ce personnage affreux, tu es resté presque
» muet. Dans ce temps-là tu reprochas à un
» patriote rigide, dans un repas, qu'il compro-
» mettoit la bonne cause, en s'écartant du che-
» min où marchoient Barnave et Lameth, qui
» abandonnoient le parti populaire.

» Dans les premiers éclairs de la révolution,
» tu montras à la cour un front menaçant ; tu
» parlois contre elle avec véhémence. Mirabeau,
» qui méditoit un changement de dynastie, sentit
» le prix de ton audace ; il te saisit. Tu l'écartas
» dès-lors des principes sévères, et l'on n'entendit
» plus parler de toi jusqu'au massacre du Champ-de-
» Mars. Alors tu appuyas aux Jacobins la motion de
» Laclos, qui fut un prétexte funeste et payé par les
» ennemis du peuple, pour déployer le drapeau rouge
» et essayer la tyrannie. Les patriotes, qui n'étoient
» pas initiés dans ce complot, avoient combattu
» inutilement ton opinion sanguinaire. Tu fus
» nommé rédacteur avec Brissot de la pétition du
» Champ-de-Mars, et vous échappâtes à la fureur
» de Lafayette, qui fit massacrer deux mille pa-
» triotes. Brissot erra, depuis, paisiblement dans
» Paris, et toi tu fus couler d'heureux jours à
» Arcis-sur-Aube, si toutefois celui qui conspiroit
» contre sa patrie, pouvoit être heureux. Le calme
» de ta retraite à Arcis-sur-Aube se conçoit-il ?
» Toi, l'un des auteurs de la pétition, tandis que

» ceux

» ceux qui l'avoient signée avoient été, les uns
» chargés de fers, les autres massacrés. Brissot et
» toi étiez-vous donc des objets de reconnoissance
» pour la tyrannie, puisque vous n'étiez point
» pour elle des objets de haine et de terreur?

» Que dirai-je de ton lâche et constant abandon
» de la cause publique au milieu des crises, où
» tu prenois toujours le parti de la retraite?

» Mirabeau mort, tu conspiras avec les Lameth,
» et tu les soutins. Tu restas neutre pendant l'as-
» semblée législative, et tu te tus dans la lutte
» pénible des Jacobins avec Brissot et la faction
» de la Gironde. Tu appuyas d'abord leur opinion
» sur la guerre. Pressé ensuite par les reproches
» des meilleurs citoyens, tu déclaras que tu ob-
» servois les deux partis, et tu te renfermas dans
» le silence. Lié avec Brissot au Champ-de-Mars,
» tu partageas ensuite sa tranquillité et ses opinions
» liberticides : alors livré entièrement à ce parti
» vainqueur, tu dis de ceux qui s'y refusoient,
» que puisqu'ils restoient seuls de leur avis sur
» la guerre, et que puisqu'ils se vouloient perdre,
» tes amis et toi deviez les abandonner à leur sort.
» Mais quand tu vis l'orage du 10 août se préparer,
» tu te retiras encore à Arcis-sur-Aube. Déserteur
» des périls qui entouroient la liberté, les patriotes
» n'espéroient plus te revoir. Cependant, pressé
» par la honte, par les reproches, et quand tu sus
» que la chûte de la tyrannie étoit bien préparée
» et inévitable, tu revins à Paris le 9 août. Tu te
» couchas dans cette nuit terrible : ta section qui
» t'avoit nommé son président, t'attendit long-
» temps; on t'arracha d'un repos honteux, tu pré-
» sidas une heure; tu quittas le fauteuil à minuit,
» quand le tocsin sonnoit : au même instant, les

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

» satellites du tyran entrèrent, et mirent la baïon-
» nette sur le cœur de celui qui t'avoit remplacé.
» Toi, tu dormois.

» Dans ce moment, que faisoit Fabre, ton com-
» plice et ton ami? Tu l'as dit toi-même: qu'il
» parlementoit avec la cour pour la tromper. Mais
» la cour pouvoit-elle se fier à Fabre, sans un
» gage certain de sa vénalité, et sans des actes
» très-évidens de sa haine pour le parti popu-
» laire? Quiconque est l'ami d'un homme qui a
» parlementé avec la cour, est coupable de lâcheté.
» L'esprit a des erreurs; les erreurs de la con-
» science sont des crimes. »

« Mais qu'as-tu fait depuis pour nous prouver
» que Fabre, ton complice, et toi, aviez voulu
» tromper la cour? Votre conduite depuis a été
» celle de conjurés. Quand tu étois ministre, il
» s'agit d'envoyer un ambassadeur à Londres pour
» resserrer l'alliance des deux peuples: Noël,
» journaliste contre-révolutionnaire, fut offert par
» le ministre Lebrun; tu ne t'y opposas point: on
» te le reprocha comme une foiblesse; tu répondis:
» je sais que Noël ne vaut rien, mais je le fais ac-
» compagner par un de mes parens. Quelle a été
» la suite de cette ambassade criminelle? la guerre
» concertée et les trahisons.

» Ce fut toi qui fis nommer Fabre et d'Orléans
» à l'assemblée électorale: tu vantas le premier
» comme un homme très-adroit, et tu dis du
» second, que, prince du sang, sa présence au mi-
» lieu des représentans du peuple leur donneroit
» plus d'importance aux yeux de l'Europe. Chabot
» vota en faveur de Fabre et de d'Orléans. Tu
» enrichis Fabre pendant ton ministère. Fabre
» professoit alors hautement le fédéralisme, et

» disoit qu'on diviseroit la France en quatre par-
» ties. Roland, partisan de la royauté, voulut
» passer la Loire pour chercher la Vendée : toi,
» rester à Paris où étoit d'Orléans, et où tu favo-
» risois Dumouriez. Tu donnas des ordres pour
» sauver Duport : il s'échappa au milieu d'une
» émeute concertée à Melun par tes émissaires,
» pour fouiller une voiture d'armes. Mallouet et
» l'évêque d'Autun étoient souvent chez toi : tu
» les favorisas. Le parti de Brissot accusa Marat ;
» tu te déclaras son ennemi : tu t'isolas de la
» Montagne dans les dangers qu'elle couroit. Tu
» te fis publiquement un mérite de n'avoir jamais
» dénoncé Gensonné, Guadet et Brissot ; tu leur
» tendois sans cesse l'olivier, gage de ton alliance
» avec eux contre le peuple et les républicains
» sévères. La Gironde te fit une guerre feinte.
» Pour te forcer à te prononcer, elle te demanda
» des comptes ; elle t'accusa d'ambition. Ton hypo-
» crisie prévoyante concilia tout, et sut se main-
» tenir au milieu des partis, toujours prêt à dissi-
» muler avec le plus fort, sans insulter au plus
» foible. Dans les débats orageux, on s'indignoit
» de ton absence et de ton silence ; toi, tu parlois
» de la campagne, des delices de la solitude et
» de la paresse : mais tu savois sortir de ton en-
» gourdissement pour défendre Dumouriez, Wes-
» termann, sa créature vantée, et les généraux
» ses complices. Tu envoyas Fabre en ambassade
» près de Dumouriez, sous prétexte, disois-tu,
» de le réconcilier avec Kellermann. Les traîtres
» n'étoient que trop unis pour notre malheur :
» dans toutes leurs lettres à la Convention, dans
» leurs discours à la barre, ils se traitoient d'amis,
» et tu étois le leur. Le résultat de l'ambassade

» de Fabre fut le salut de l'armée prussienne, à
» des conditions secrètes, que ta conduite expliqua
» depuis.

» Dumouriez louoit Fabre-Fond, frère de Fabre
» d'Eglantine : peut-on douter de votre concert
» criminel pour renverser la République?

» Tu savois amortir le courroux des patriotes;
» tu faisois envisager nos malheurs comme résul-
» tant de la foiblesse de nos armées, et tu détour-
» nois l'attention de la perfidie des généraux, pour
» t'occuper de nouvelles levées d'hommes. Tu t'as-
» socias dans tes crimes Lacroix, conspirateur, de-
» puis long-temps décrié, avec l'ame impure du-
» quel on ne peut être uni que par le nœud qui
» associe des conjurés. Lacroix fut de tout temps
» plus que suspect : hypocrite et perfide, il n'a ja-
» mais parlé de bonne foi dans cette enceinte; il
» eut l'audace de louer Miranda; il eut celle de
» proposer le renouvellement de la Convention;
» il tint la même conduite que toi avec Dumouriez;
» votre agitation étoit la même pour cacher les
» mêmes forfaits : Lacroix a témoigné souvent sa
» haine pour les Jacobins. D'où vient le faste qui
» l'entoure? Mais pourquoi rappeler tant d'hor-
» reurs, lorsque votre complicité manifeste avec
» d'Orléans et Dumouriez dans la Belgique suffit
» à la justice pour vous frapper?

» Danton, tu eus, après le 10 août, une confé-
» rence avec Dumouriez, où vous vous jurâtes une
» amitié à toute épreuve, et où vous unîtes votre
» fortune. Tu as justifié, depuis, cet affreux concor-
» dat, et tu es encore son ami au moment où je parle.

» C'est toi qui, au retour de la Belgique, osas
» parler des vices et des crimes de Dumouriez,
» avec la même admiration qu'on eût parlé des

» vertus de Caton. Tu t'es efforcé de corrompre
» la morale publique, en te rendant, dans plu-
» sieurs occasions, l'apologiste des hommes cor-
» rompus, tes complices. C'est toi qui, le premier,
» dans un cercle de patriotes que tu voulois sur-
» prendre, proposas le bannissement de *Capet*;
» proposition que tu n'osas plus soutenir à ton
» retour, parce qu'elle étoit abattue, et qu'elle
» t'eût perdu.

» Dumouriez, qui s'étoit rendu à Paris vers ce
» même temps, dans le dessein d'influencer le ju-
» gement du tyran, n'osa point résister lui-même
» au cri de la justice publique qui envoya le tyran
» à la mort. Quelle conduite tins-tu dans le comité
» de défense générale? tu y recevois les compli-
» mens de Guadet et Brissot, et tu les leur ren-
» dois; tu disois à Brissot : vous avez de l'esprit,
» mais vous avez des prétentions. Voilà ton
» indignation contre les ennemis de la patrie!
» Tu consentis à ce qu'on ne fît point part à la
» Convention de l'indépendance et de la trahison
» de Dumouriez; tu te trouvois dans des concilia-
» bules avec Wimpfen et d'Orléans. Dans le même
» temps, tu te déclarois pour des principes mo-
» dérés, et tes formes robustes sembloient déguiser
» la foiblesse de tes conseils; tu disois que des
» maximes sévères feroient trop d'ennemis à la
» République. Conciliateur banal, tous tes exordes
» à la tribune commençoient comme le tonnerre,
» et tu finissois par faire transiger la vérité et le
» mensonge. Quelle proposition vigoureuse as-tu
» jamais faite contre Brissot et son parti dans la
» représentation nationale où je t'accuse? A ton
» retour de la Belgique, tu provoquas la levée en

» masse des patriotes de Paris, pour marcher aux
» frontières. Si cela fût alors arrivé, qui auroit
» résisté à l'aristocratie qui avoit tenté plusieurs
» soulèvemens? Brissot ne desiroit point autre
» chose, et les patriotes mis en campagne n'au-
» roient-ils pas été sacrifiés? Ainsi se trouvoit
» accompli le vœu de tous les tyrans du monde
» pour la destruction de Paris et de la liberté.

» Tu provoquas une insurrection dans Paris;
» elle étoit concertée avec Dumouriez; tu annonças
» même que s'il falloit de l'argent pour la faire,
» tu avois la main dans les caisses de la Belgique.
» Dumouriez vouloit une révolte dans Paris, pour
» avoir un prétexte de marcher contre cette ville
» de la liberté, sous un titre moins défavorable
» que celui de rebelle et de royaliste. Toi qui res-
» tois à Arcis-sur-Aube avant le 9 août, opposant
» ta paresse à l'insurrection nécessaire, tu avois
» retrouvé ta chaleur au mois de mars pour servir
» Dumouriez, et lui fournir un prétexte hono-
» rable de marcher sur Paris. Desfieux, reconnu
» royaliste et du parti de l'étranger, donna le
» signal de cette fausse insurrection. Le 10 mars
» un attroupement se porta aux Cordeliers, de là
» à la commune : on lui demanda de se mettre à
» sa tête; elle s'y refusa. Fabre alors s'agitoit beau-
» coup : le mouvement, dit-il à un député, a été
» aussi loin qu'il le falloit. Le but de Dumouriez
» se trouva rempli : il fit de ce mouvement la base
» de son manifeste séditieux, et des lettres inso-
» lentes qu'il écrivit à la Convention. Desfieux,
» tout en déclamant contre Brissot, reçut de
» Lebrun, complice de Brissot, une somme d'ar-
» gent pour envoyer dans le Midi des adresses
» véhémentes où la Gironde étoit improuvée, mais

» qui tendoient à justifier la révolte projetée des
» fédéralistes. Desfieux fit arrêter ser propres cour-
» riers à Bordeaux ; ce qui donna lieu à Gensonné
» de dénoncer la Montagne, et à Guadet de dé-
» clamer contre Paris. Desfieux déposa depuis en
» faveur de Brissot au tribunal révolutionnaire.
» Mais, Danton, quelle contradiction entre cette
» mesure extrême et dangereuse que tu proposas,
» et la modération qui te fit demander une am-
» nistie pour tous les coupables, qui te fit excuser
» Dumouriez, et te fit, dans le comité de sûreté
» générale, appuyer la proposition, faite par
» Guadet, d'envoyer Gensonné vers le général
» traître? Pourrois-tu être aveugle à ce point sur
» l'intérêt public? oseroit-on te reprocher de
» manquer de discernement?

» Tu t'accommodois à tout : Brissot et ses com-
» plices sortoient toujours contens d'avec toi. A
» la tribune, quand ton silence étoit accusé, tu
» leur donnois des avis salutaires pour qu'ils dis-
» simulassent davantage ; tu les menaçois sans
» indignation, mais avec une bonté paternelle, et
» tu leur donnois plutôt des conseils pour cor-
» rompre la liberté, pour se sauver, pour mieux
» nous tromper, que tu n'en donnois au parti
» républicain pour les perdre. La haine, disois-tu,
» est insupportable à mon cœur; et tu nous avois
» dit : je n'aime point Marat. Mais n'es-tu point
» criminel et responsable de n'avoir point haï les
» ennemis de la patrie? Est-ce par ses penchans
» privés qu'un homme public détermine son indif-
» férence ou sa haine, ou par l'amour de la patrie
» que n'a jamais senti ton cœur! Tu fis le conci-
» liateur, comme Sixte-Quint fit le simple pour
» arriver au but où il tendoit. Eclateras-tu main-

» tenant devant la justice du peuple, toi qui n'é-
» clatas jamais lorsqu'on attaqua la patrie ? Nous
» t'avions cru de bonne foi quand nous accusâmes
» le parti de Brissot; mais, depuis, des flots de
» lumière sont tombés sur ta politique. Tu es
» l'ami de Fabre ; tu l'as défendu ; tu n'es pas
» homme à te compromettre ; tu n'as donc pu que
» te défendre toi-même dans ton complice. Tu
» abandonnas le parti républicain au commence-
» ment de notre session ; et depuis, as-tu fait
» autre chose que nuancer d'hypocrisie les déli-
» bérations ?

» Fabre et toi fûtes les apologistes de d'Orléans,
» que vous vous efforçâtes de faire passer pour un
» homme simple et très-malheureux : vous répé-
» tâtes souvent ce propos. Vous étiez sur la Mon-
» tagne le point de contact et de répercussion de la
» conjuration de Dumouriez, Brissot et d'Orléans.
» Lacroix te seconda parfaitement dans toutes ces
» occasions.

» Tu vis avec horreur la révolution du 31 mai.
» Hérault, Lacroix et toi demandâtes la tête
» d'Henriot qui avoit servi la liberté, et vous
» lui fîtes un crime du mouvement qu'il avoit
» fait pour échapper à un acte d'oppression de
» votre part. Ici, Danton, tu déployas ton hy-
» pocrisie : n'ayant pu consommer ton projet, tu
» dissimulas ta fureur ; tu regardas Henriot en
» riant, et tu lui dis : *N'aie pas peur, và toujours*
» *ton train ;* voulant lui faire entendre que tu
» avois eu l'air de le blâmer par bienséance ; mais
» qu'au fonds, tu étois de son avis. Un moment
» après, tu l'abordas à la buvette et lui présentas
» un verre d'un air caressant, en lui disant : *point*
» *de rancune*. Cependant le lendemain tu le calom-

» nias de la manière la plus atroce, et tu lui reprochas d'avoir voulu t'assassiner. Hérault et Lacroix t'appuyèrent. Mais n'as-tu pas envoyé depuis un ambassadeur à Pétion et à Wimpfen dans le Calvados? ne t'es tu pas opposé à la punition des députés de la Gironde? n'avois-tu pas défendu Stingell, qui avoit fait égorger les avant-postes de l'armée à Aix-la-Chapelle? Ainsi, défenseur de tous les criminels, tu n'en as jamais fait autant pour un patriote. Tu as accusé Roland, mais plutôt comme un imbécille acrimonieux, que comme un traître; tu ne trouvois à sa femme que des prétentions au bel esprit; tu as jeté ton manteau sur tous les attentats, pour les voiler et les déguiser.

» Tes amis ont tout fait pour toi; ils placent ton nom dans tous les journaux étrangers et dans les rapports journaliers du ministre de l'intérieur.

» Les rapports dont je parle, envoyés tous les soirs par le ministre de l'intérieur, te présentent comme l'homme dont tout Paris s'entretient; tes moindres réflexions y sont rendues célèbres. Nous avons reconnu, depuis long-temps, que tes amis ou toi rédigez ces rapports.

» Danton, tu fus donc le complice de Mirabeau, de d'Orléans, de Dumouriez, de Brissot. Des lettres de l'ambassadeur d'Espagne à Venise, au duc d'Aranda, disent qu'on te soupçonnoit à Paris d'avoir eu des conférences au Temple avec la reine. L'étranger est toujours très-instruit sur les crimes commis en sa faveur. Ce fait est connu

» de Lulier, et peut s'éclaircir dans la procé-
» dure.

» L'ambassadeur d'Espagne dit dans la même » lettre écrite au mois de juin dernier : Ce qui » nous fait trembler, c'est le renouvellement du » comité de salut public. Tu en étois, Lacroix ; » tu en étois, Danton.

» Mauvais citoyen, tu as conspiré ; faux ami, » tu disois, il y a deux jours, du mal de Des- » moulins, instrument que tu as perdu, et tu » lui prêtois des vices honteux. Méchant homme, » tu as comparé l'opinion publique à une femme » de mauvaise vie; tu as dit que l'honneur étoit » ridicule ; que la gloire et la postérité étoient » une sottise : ces maximes devoient te concilier » l'aristocratie ; elles étoient celles de Catilina. » Si Fabre est innocent, si d'Orléans, si Dumou- » riez fut innocent, tu l'es sans doute. J'en ai » trop dit; tu répondras à la justice ».

Citoyens, la conjuration d'Hébert étant dévoi-lée, ces jours derniers l'étranger s'efforça de verser le scandale sur tout ce que la liberté honore : on y impliqua les meilleurs défenseurs de la liberté ; on y impliqua même Marat ; on annonça qu'il alloit descendre du Panthéon. Que son ombre en descende pour serrer le cœur des ennemis du peuple, et pour les confondre !

Il a été ourdi depuis six mois un plan de pal-pitation et d'inquiétude dans le gouvernement. Chaque jour on nous envoyoit un rapport sur Paris : on nous insinuoit avec souplesse, tantôt des conseils imprudens, tantôt des craintes dé-placées : les tableaux étoient calculés sur les sen-timens qu'il importoit de nous faire naître, pour

que le gouvernement marchât dans le sens qui convenoit aux complots criminels ; on y louoit Danton ; on y accréditoit Hébert et Camille-Desmoulins, et l'on y supposoit tous leus projets sanctionnés par l'opinion publique, pour nous décourager. Ces rapports osèrent nous dire, pendant le procès d'Hébert, qu'on parloit d'arracher Marat du Panthéon et d'y mettre la Corday ; ce sont les mêmes plumes qui louoient Danton et Desmoulins, qui traçoient ces horreurs. La faction de Dumouriez a fait assassiner Marat ; ses complices veulent encore assassiner sa mémoire. Ceux qui louèrent les vices de Dumouriez, étoient bien faits pour outrager sa gloire et pour immoler la vertu.

Achevons de peindre ces hommes qui, n'osant se déclarer, ont conspiré sous la poussière. Ils eurent toutes les qualités des conspirateurs de tous les temps ; ils se louoient mutuellement, et disoient l'un de l'autre tout ce qui pouvoit tromper les jugemens. Les amis du profond Brissot avoient dit long-temps de lui qu'il étoit un inconséquent, un étourdi même. Fabre disoit de Danton qu'il étoit insouciant ; que son tempérament l'entraînoit à la campagne, aux bains, aux choses innocentes. Danton disoit de Fabre que sa tête étoit un *imbroglio*, un répertoire de choses comiques, et le présentoit comme ridicule, parce que ce n'étoit qu'à ce prix qu'il pouvoit ne point passer pour un traître, par le simple apperçu de sa manière tortueuse de se conduire. Danton rioit avec Ducos, faisoit le distrait près de d'Orléans, et le familier près de Marat qu'il détestoit, mais qu'il craignoit. Hérault étoit grave

dans le sein de la Convention, bouffon ailleurs, et rioit sans cesse pour s'excuser de ce qu'il ne disoit rien.

Il est en outre quelques rapprochemens à faire de la conduite de ces hommes en différens temps. Danton fut un lion contre Lafayette l'ennemi de d'Orléans. Danton fut plein d'indulgence pour Dumouriez l'ami de d'Orléans. Danton proposoit il y a trois ans aux Jacobins la loi de Valerius, qui ordonnoit aux Romains de tuer sur l'heure ceux qui parleroient de Tarquin. Danton ne trouva plus ni d'éloquence ni de sévérité contre Dumouriez, qui trahissoit ouvertement la patrie, et vouloit faire un roi. Danton, comme je l'ai dit, opina d'abord pour le bannissement du tyran et pour la mort ensuite. Il avertit souvent certains membres du comité de salut public, qu'il falloit beaucoup de courage pour y rester, parce que l'autorité qu'on lui confioit étoit dangereuse pour eux-mêmes. Ce fut Danton qui proposa les 50 millions ; ce fut Hérault qui l'appuya : ce fut Danton qui proposa qu'on érigeât le comité en comité de gouvernement ; c'étoit donc un piége qu'il croyoit lui tendre. Danton ayant été expulsé du comité, dit à quelqu'un : *Je ne me fâche point ; je n'ai pas de rancune, mais j'ai de la mémoire.*

Que dirai-je de ceux qui se prétendirent exclusivement les vieux Cordeliers ? ils étoient précisément Danton, Fabre, Camille-Desmoulins, et le ministre, auteur des rapports sur Paris, où Danton, Fabre, Camille et Philippeaux sont loués ; où tout est dirigé dans leur sens et dans le sens d'Hébert. Que dirai-je de

l'aveu fait par Danton qu'il avoit dirigé les derniers écrits de Desmoulins et de Philippeaux ?

Vous êtes tous complices du même attentat. Tous, vous avez tenté le renversement du gouvernement révolutionnaire et de la représentation. Tous, vous avez provoqué son renouvellement au 10 août dernier. Tous, vous avez travaillé pour l'étranger, qui jamais ne voulut autre chose que le renouvellement de la Convention, qui eût entraîné la perte de la République.

Je suis convaincu que cette faction des indulgens est liée à toutes les autres ; qu'elle fut hypocrite dans tous les temps ; vendue d'abord à la nouvelle dynastie, ensuite à toutes les factions. Cette faction a abandonné Marat, et s'est ensuite parée de sa réputation ; elle a tout fait pour détruire la République, en amolissant toutes les idées de la liberté : elle eut plus de finesse que les autres ; elle attaqua le gouvernement avec plus d'hypocrisie, et ne fut que plus criminelle.

Camille-Desmoulins, qui fut d'abord dupe et finit par être complice, fut, comme Philippeaux, un instrument de Fabre et de Danton. On racontoit, comme une preuve de la bonhommie de Fabre, que celui-ci se trouvant chez Desmoulins au moment où il lisoit à quelqu'un l'écrit dans lequel il demandoit un comité de clémence pour l'aristocratie, et appeloit la Convention la cour de Tibère, Fabre se mit à pleurer. Le crocodile pleure aussi. Comme Camille-Desmoulins manquoit de caractère, on se servit de son orgueil. Il attaqua en rhéteur le gouvernement révolutionnaire dans toutes ses conséquences ; il parla effrontément en faveur des ennemis de la révo-

lution ; proposa pour eux un comité de clémence ; se montra très-inclément pour le parti populaire ; attaqua, comme Hébert et Vincent, les représentans du peuple dans les armées ; comme Hébert, Vincent et Buzot, lui-même il les traita de proconsuls. Il avoit été le défenseur de l'infâme Dillon, avec la même audace que montra Dillon lui-même, lorsqu'à Maubeuge il ordonna à son armée de marcher sur Paris, et de prêter serment de fidélité au roi. Il combattit la loi contre les Anglais ; il en reçut des remerciemens en Angleterre, dans les journaux de ces temps-là. Avez-vous remarqué que tous ceux qui ont été loués dans l'Angleterre, ont ici trahi leur patrie ?

Fabre, plus d'une fois, provoqua l'agrandissement des pouvoirs du comité de salut public, soit par lui-même, soit par ses amis ; nous frémîmes souvent d'un piége si méchant. Fabre espéroit que nous succomberions sous le fardeau de tant d'affaires ; il s'en vantoit : mais le génie de la Liberté a vaincu pour nous. Celui qui parmi nous accepta toujours avec le plus de joie le pouvoir, fut Hérault, le complice de Fabre et de l'étranger. Tout se lie : après que Fabre eut tout fait pour nous donner une jurisdiction dans le dédale de laquelle il espéroit nous perdre, alors il fit attaquer les opérations du gouvernement.

Alors Hérault, qui s'étoit placé à la tête des affaires diplomatiques, mit tout en usage pour éventer les projets du gouvernement. Par lui les délibérations les plus secrètes du comité, sur les affaires étrangères, étoient communiquées aux gouvernemens ennemis. Il fit faire plusieurs voyages à Dubuisson, en Suisse, pour y conspirer sous le cachet même de la République. Nous nous rappe-

lons qu'Hérault fut, avec dégoût, le témoin muet des travaux de ceux qui tracèrent le plan de la constitution, dont il se fit adroitement le rapporteur déhonté.

Nous avons intercepté des lettres de *Laas-Casas*, ambassadeur d'Espagne à Vienne, dans lesquelles il rapporte les délibérations diplomatiques du comité, au temps d'Hérault.

C'étoit dans ce même temps, qu'environné de piéges et de la responsabilité des succès de quatorze armées, une nuée d'ennemis attaqua le gouvernement, c'est-à-dire, vous attaqua vous-mêmes.

Le moment étoit favorable : l'Alsace étoit envahie ; Toulon étoit aux mains des Espagnols et des Anglais ; Perpignan menacé ; nos armées malheureuses dans le Nord, dans le Mont-Blanc, dans la Vendée, par-tout enfin. Alors le parti Hébert demandoit l'établissement de la Constitution, afin que dans ce chaos de dangers et d'adversités, dans cette agonie factice de la Liberté, le passage du gouvernement révolutionnaire à un régime plus foible que ses ennemis, fût le passage de la vie au tombeau. L'établissement de la Constitution fut demandé par Danton, l'ami de Fabre. En même temps Philippeaux, ou plutôt Fabre, dont le style, l'hypocrisie, les insinuations, sont reconnus facilement dans les écrits du premier; en même temps Philippeaux attaqua le gouvernement comme associé à la trahison.

Philippeaux avoit autrefois écrit en faveur de Roland et de l'appel au peuple, et contre Marat. Philippeaux mit au jour, dans ces derniers temps, divers écrits, qui sont évidemment de différentes plumes. Le but de ces écrits étoit d'en induire la complicité du gouvernement avec ceux qui trahissoient la patrie. Philippeaux, auteur, quelques jours aupa-

ravant, d'un catéchisme ridicule, étoit devenu tout à coup un homme d'état. Philippeaux est l'ame du club du Mans, où la liberté, où la représentation nationale n'a pas un ami, où l'on a demandé votre renouvellement, où l'on a dit que vous étiez usés, dans le temps même que le disoit Hébert.

Vous avez même appris ce matin qu'une révolte avoit éclaté au Mans, contre Garnier, représentant du peuple. Cette révolte a été fomentée par ceux-là même qui rédigèrent une adresse en faveur de Philippeaux. Il sont arrêtés; le tribunal révolutionnaire va instruire cette affaire. Revenons à notre sujet.

On peut se souvenir que Fabre, en ce temps-là, ne quittoit point Camille ni Philippeaux. Fabre, en même temps qu'il dirigeoit ces deux personnages, étoit par-tout. Il étoit sans cesse au comité de sûreté générale; il étoit dans les groupes, à la police, à la commune, aux jacobins, aux cordeliers; il se multiplioit, et dictoit divers écrits; il se glissoit auprès des patriotes; et il est prouvé que cet homme qui s'étoit efforcé d'accroître l'autorité du comité, la sapoit dans chacun de ses membres. Au milieu des dangers qui environnoient la patrie, on délibéroit, les soirs, sur tout ce que chacun de nous avoit remarqué de contraire au bien public dans la journée. Il se trouva que Fabre disoit à chacun des membres du comité du bien d'eux-mêmes, et du mal de chaque autre complice de Chabot. Il l'accusa lorsqu'il le sut accusé, comme Chabot accusa ses complices. Fabre s'attachoit surtout à prouver que tous les complots avoient pour but de perdre Danton. La réaction de ces intrigues auroit été de renverser le gouvernement et la représentation, de ruiner les partis opposés; et que seroit-il resté? Fabre et sa faction!

Maintenant

Maintenant il faut rapprocher d'autres faits des précédens.

L'été dernier, Hérault, cherchant des partisans, ou tâtant les esprits, dit que Lullier, procureur-général du département de Paris, avoit confié qu'il existoit un parti en faveur du jeune *Capet*, et que si le gouvernement pouvoit perdre faveur et le parti arriver au degré d'influence nécessaire, ce seroit Danton qui montreroit au peuple cet enfant.

Dans ce temps, Danton dîna souvent, rue Grange-Batelière, avec des Anglais; il dînoit avec Gusman, Espagnol, trois fois par semaine, avec l'infâme Saint-Amaranthe, le fils de Sartine, et Lacroix. C'est là que se sont faits quelques-uns des repas à cent écus par tête.

Il est clair que le parti qui vouloit établir prématurément la constitution, celui qui attaquoit le gouvernement, celui qui attaquoit la Convention, celui qui corrompoit, celui qui vouloit un comité de clémence, avoient tous pour objet d'amener le dégoût du régime présent, et il est évident que la royauté étoit celui qu'on y vouloit substituer.

Qu'on examine maintenant la conduite de tous ceux dont j'ai parlé, leurs liaisons, leurs excuses toujours prêtes en faveur des hommes tarés; on reconnoît à des signes certains le parti opposé à la révolution, et qui dissimula toujours. Que ceux dont j'ai parlé nous disent d'où vient leur fortune; que Lacroix dise pourquoi l'été dernier il faisoit acheter de l'or par un banquier.

Ceux qui depuis quatre ans ont conspiré sous

le voile du patriotisme, aujourd'hui que la justice les menace, répètent ce mot de Vergniaux : *La révolution est comme Saturne ; elle dévorera tous ses enfans.* Hébert répétoit ce mot pendant son procès ; il est répété par tous ceux qui tremblent et qui se voient démasqués. Non, la révolution ne dévorera pas ses enfans, mais ses ennemis, de quelque masque impénétrable qu'ils se soient couverts.

Les conjurés qui ont péri étoient-ils les enfans de la liberté, parce qu'ils leur ressemblèrent un moment ? La révolution dévorera jusqu'au dernier ami de la tyrannie ; il ne périra pas un véritable patriote par la justice : elle n'immolera que les factions criminelles.

Citoyens, elles méditent chaque jour votre perte : tous les fripons se rallient à elles ; elles s'attendoient depuis quelques jours à être démasquées. Danton, Lacroix disoient : *Préparons-nous à nous défendre.* Ainsi Hébert, déja poursuivi par l'image de son supplice, crioit il y a trois décades : *On veut me perdre ; défendez-moi.*

Un innocent parle-t-il de se défendre ? a-t-il des pressentimens de terreur avant qu'on ait parlé de lui ? Les comités ont gardé prudemment le silence, et l'opinion et le peuple accusoient avant moi ceux que j'accuse. Ils s'accusoient, ils se désignoient eux-mêmes, car nous n'avions point parlé d'eux ; ils se préparoient à demander si nous voulons détruire la représentation, parce que nous les accusons : et ceux-là nous font-ils un crime d'avoir accusé Brissot, Chabot et leurs complices ? veut-on les réhabiliter ?

Soyez donc inflexibles : c'est l'indulgence qui est féroce, puisqu'elle menace la patrie.

Quand les restes de la faction d'Orléans, dévoués aujourd'hui à tous les attentats contre la Patrie, n'existeront plus, vous n'aurez plus d'exemple à donner; vous serez paisibles; l'intrigue n'abordera plus cette enceinte sacrée; vous vous livrerez à la législation et au gouvernement; vous sonderez ses profondeurs, et vous déroberez le feu du ciel pour animer la République tiède encore, et enflammer l'amour de la Patrie et de la justice: alors il ne restera plus que des patriotes; alors sera détruite l'illusion des intrigues, qui, depuis cinq ans ayant pris le masque de la révolution, voudroient aujourd'hui leur faire partager leur opprobre, en faisant dire que les patriotes seront tous déshonorés les uns après les autres. Ainsi donc, parce que des lâches et des ennemis de l'humanité se sont faits prophètes, la Divinité en auroit perdu de sa gloire! parce que des hypocrites auroient usurpé la réputation du patriotisme, l'éclat du patriotisme seroit obscurci! Ceux que je dénonce n'ont jamais été patriotes, mais aristocrates adroits et plus dissimulés que ceux de Coblentz.

Toutes les réputations qui se sont écroulées étoient des réputations usurpées par l'aristocratie ou par des factions criminelles. Ceux qui nous reprochent notre sévérité, aimeroient-ils mieux que nous fussions injustes? Peu importe que le temps ait conduit des vanités diverses à l'échafaud, au cimetière, au néant, pourvu que la liberté reste. On apprendra à devenir modeste; on s'élancera vers la solide gloire et le solide bien, qui sont la

probité obscure. Le peuple français ne perdra jamais sa réputation : la trace de la liberté et du génie ne peut être effacée dans l'univers. Opprimé dans sa vie, il opprime après lui les préjugés et les tyrans. Le monde est vuide depuis les Romains ; et leur mémoire le remplit, et prophétise encore la liberté.

Pour vous, après avoir aboli les factions, donnez à cette République de douces mœurs ; rétablissez dans l'état civil l'estime et le respect individuel. Français, soyez heureux et libres ; aimez-vous, haïssez tous les ennemis de la République ; mais soyez en paix avec vous-mêmes. La liberté vous rappelle à la nature ; et l'on vouloit vous la faire abandonner ! N'avez-vous point d'épouses à chérir, d'enfans à élever ? Respectez-vous mutuellement. Et vous, représentans du peuple, chargez-vous du gouvernement suprême, et que tout le monde jouisse de la liberté au lieu de gouverner. La destinée de vos prédécesseurs vous avertit de terminer votre ouvrage vous-mêmes, d'être sages et de propager la justice sans courir à la renommée ; semblables à l'Etre suprême, qui met le monde en harmonie sans se montrer. Le bien public est tout ; mais pour la renommée, elle n'est rien.

Barnave fut porté en triomphe sous vos fenêtres ; où est-il ?

Ceux que j'ai dénoncés n'ont jamais connu de patrie ; ils se sont enrichis par des forfaits, et ce n'est point leur faute si vous existez. Il n'est point de crimes qu'ils n'aient protégés, point de traîtres qu'ils n'aient excusés : avares, égoïstes, apologistes des vices, rhéteurs, et non pas amis de la liberté, la république est incompatible avec eux ;

Voyez la suite à la marge, avant le n° 19.

Suite du N.° 13.

ils ont besoin de jouissances qui s'acquièrent aux dépens de l'égalité ; ils sont insatiables d'influence. Les rois comptent sur eux pour vous détruire. A quelles protestations pourriez-vous croire de la part de ceux qui, pressant la main sacrilége de Dumouriez, lui jurèrent une amitié éternelle? serment qui fut gardé : la Belgique et l'armée, vous et l'Europe, en êtes témoins.

Il y a donc eu une conjuration tramée depuis plusieurs années pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie. Les factions de Mirabeau, des Lameth, de Lafayette, de Brissot, de d'Orléans, de Dumouriez, de Carra, d'Hébert ; les factions de Chabot, de Fabre, de Danton, ont concouru progressivement à ce but par tous les moyens qui pouvoient empêcher la République de s'établir, et son gouvernement s'affermir.

Nous avons cru ne devoir plus temporiser avec les coupables, puisque nous avons annoncé que nous détruirions toutes les factions ; elles pourroient se ranimer et prendre de nouvelles forces ; l'Europe semble ne plus compter que sur elles. Il étoit donc instant de les détruire, afin qu'il ne restât dans la République que le peuple et vous, et le gouvernement dont vous êtes le centre inviolable.

Les jours du crime sont passés : malheur à ceux qui soutiendront sa cause! La politique est démasquée. Que tout ce qui fut criminel périsse. On ne fait point de républiques avec des ménagemens, mais avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible envers tous ceux qui ont trahi. Que les complices se dénoncent en se rangeant du parti

des forfaits. Ce que nous avons dit ne sera jamais perdu sur la terre. On peut arracher à la vie les hommes qui, comme nous, ont tout osé pour la vérité; on ne peut point leur arracher les cœurs, ni le tombeau hospitalier sous lequel ils se dérobent à l'esclavage et à la honte d'avoir laissé triompher les méchans.

Voici le projet de décret:

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités de sûreté générale et de salut public, décrète d'accusation,

Camille-Desmoulins, Hérault, Danton, Philippeaux, Lacroix, prévenus de complicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre-d'Eglantine et les ennemis de la république; d'avoir trempé dans la conspiration tendante à rétablir la monarchie, à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain: en conséquence elle ordonne leur mise en jugement avec Fabre-d'Eglantine.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE, AU NOM DE SES COMITÉS DE SURETÉ GÉNÉRALE ET DE SALUT PUBLIC,

PAR ST.-JUST;

Sur la police générale, sur la justice, le commerce, la législation, et les crimes des factions.

Séance du 26 Germinal, l'an 2 de la République française une et indivisible.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

39238

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Vel douze 31^d

JE viens, au nom de vos comités de sûreté générale et de salut public, vous entretenir de la police générale, de la justice, du commerce, de la législation, et des crimes des factions.

Il ne suffit pas, citoyens, d'avoir détruit les factions, il faut encore réparer le mal qu'elles ont fait à la patrie. Comme elles vouloient relever la monarchie, elles avoient besoin de faire haïr la république et de rendre les citoyens très-malheureux, pour les préparer au changement.

Il me seroit facile de vous prouver que depuis Necker jusques aujourd'hui, il avoit été ourdi un plan de famine pour entretenir cet état d'agonie dans lequel la liberté ne pouvoit point s'affermir.

Nous vous avons dévoilé les factions : elles ne sont plus ; mais elles ont passé comme des orages, et nous ont laissé des plaies douloureuses qu'il faut guérir.

Vous vous souvenez, citoyens, que les bustes de Necker et de d'Orléans furent portés en triomphe ; vous vous souvenez des prétendues divisions concertées entre Necker et Mirabeau ; vous vous rappelez la famine extrême de la fin de 1789. Ce furent les premiers moyens par lesquels on tenta de ravir au peuple la liberté et d'absorber la révolution dans un changement de dynastie. Necker trempoit secrètement dans la faction de d'Orléans : c'étoit pour elle qu'il avoit imaginé la double représentation de ce qu'on appeloit alors le dernier ordre, et Necker ne défendit le tyran, il y a 15 mois, que dans le dessein d'empêcher que le trône que briguoit d'Orléans ne fût brisé sans espérance.

Vous vous rappelez quelles lois furent rendues par l'assemblée constituante sur les colonies, et que la fin d'octobre 1791, époque à laquelle on reçut, par l'Angleterre, les nouvelles de l'incendie de Saint-Domingue, fut aussi l'époque de l'ébranlement subit du commerce. Les négocians inquiets sur l'avenir se procurèrent avec empressement des magasins de denrées coloniales.

Ce fut alors que toutes les factions ennemies de la liberté, et qui tendoient, par les mêmes moyens, à renverser le parti populaire, accaparèrent les denrées qui venoient du dehors, et les firent monter à un prix excessif pour exciter une révolte. Alors commença le système du discrédit des assignats, après que les titulaires de charges remboursés s'en furent procuré des denrées.

On devoit s'attendre que les assignats, promptement échangés contre les terres nationales mises en vente, ne se mesureroient jamais contre les denrées et le commerce ; que le numéraire resteroit en circulation, et que la vente rapide des domaines nationaux éteindroit le papier-monnoie par le brûlement. cela n'arriva point. Les annuités nombreuses laissèrent le temps aux acquéreurs d'agioter pendant onze ans, avec le prix de leurs domaines sur les subsistances publiques : et ce régime d'annuités qui, au premier coup-d'œil, paroissoit faciliter les ventes, étoit relativement mortel pour l'économie et la prospérité françaises. En effet, le possesseur d'une grande quantité de papier-monnoie soldoit une première annuité, et payoit cinq pour cent pour les autres ; et ces fonds employés à accaparer les denrées, lui produisoient cent pour cent. L'état gagnoit donc cinq pour cent sur les annuités, et le peuple perdoit cent pour cent contre l'état, par la scélératesse des factions.

Cette facilité des douze annuités n'étoit pas pour les citoyens pauvres, qui n'achetoient point les domaines : elle étoit pour les riches, dans les mains desquels on laissoit des fonds qui nourrissoient l'agiotage, et l'on avoit eu si peu l'intention de favoriser le peuple, que l'assemblée constituante rapporta le

décret qui d'abord avoit permis aux indigens d'acheter pour 500 liv. de terres payables en vingt ans.

Ceux qui survivent aux grands crimes sont condamnés à les réparer ; dans les temps dont nous parlons, on faisoit tout pour une dynastie nouvelle, rien pour l'humanité.

Il faut enfin examiner avec sincérité la nature de tous les maux de notre patrie ; il faut assurer tous les droits, tranquilliser les acquisitions ; il faut même innover le moins possible, dans le régime des annuités, pour empêcher de nouvelles craintes, de nouveaux troubles ; il faut réparer les crimes des factions, mais il faut le faire avec sagesse et bonté.

Je ne fais que retracer ici la déplorable histoire de tous les moyens par lesquels on a tenté de détruire la révolution. Je disois que les titulaires remboursés et possesseurs d'une grande quantité de papier-monnoie, suivirent le plan de famine en accaparant les denrées ; je disois que ce fut l'époque de l'avilissement de notre change. Poursuivons. Vous vous rappelez sans doute qu'au même temps une foule de scélérats répandus dans les jardins publics, dans les sociétés particulières, chez les capitalistes, excitoient tout le monde à placer sur les denrées coloniales, au-lieu d'acquitter les annuités, et se chargeoient d'assignats, avec lesquels ils enlevoient toutes les provisions. Dandré, qui trempoit dans la conjuration, et qui prévoyoit d'immenses profits, se fit marchand, et remplit ses magasins de denrées coloniales. La bourse de Bordeaux favorisa le plus la perte du change.

Les marchands, vraiment coupables d'avoir sacrifié à la prospérité de l'état un gain présent que leur offroient les factions, qui accaparoient, amassèrent beaucoup de signes, et leurs magasins se trouvèrent vuides.

L'exportation n'étant point surveillée, les factions firent passer en pays étrangers leurs denrées. Alors beaucoup de propriétaires vendoient leurs terres pour acheter des marchandises avec lesquelles ils émigroient, ne laissant en France que leur papier.

Les marchands ne trouvèrent plus à s'approvisionner ; ils craignirent même de l'être, parce que le commerce étoit tellement rempli de vicissitudes et d'instabilités, qu'ils tremblèrent pour leur fortune.

Fronfrède et Ducos ont été les plus grands corrupteurs de notre commerce : ils répandirent dans tout le Midi la crainte de traiter avec Paris. Paris ne commerça plus qu'au comptant, et ne trouva plus aucun crédit dans les villes maritimes. Cette calamité dure encore. Croiriez-vous qu'un commerçant de Paris est obligé d'envoyer au Havre ses fonds avant le départ de ses marchandises ?

Hébert vint à son tour ; il acheva de répandre sur le com-

merce de Paris une telle défaveur, qu'on ne voulut plus entendre parler d'approvisionner cette grande et généreuse ville.

Ces terreurs se répandoient de Paris dans toute la France: il ne s'est plus fait depuis des lettres-de-change. On a vécu comme des sauvages, sans confiance et sans bonne-foi.

Paris est devenu l'objet des spéculations de l'étranger; on pouvoit obtenir la perte de la liberté que par la perte de Paris. On l'a brouillé avec les ports de mer et les pays de production.

On a plus fait. Les agens des factions ont mis en réquisition, dans ces derniers temps, les rouliers et les voitures qui y amenoient les marchandises.

Voilà quelques-unes des causes de la disette. Les mêmes moyens qui tendoient à la famine, tendoient à la corruption du droit public. Le fédéralisme, inventé pour déchirer la France, et réunir enfin ses lambeaux sous un maître; le fédéralisme avoit été favorisé par une année de crimes, qui avoient détruit le change, le commerce, la confiance, les relations. Alors chaque partie de l'état étant isolée d'intérêts et de rapports, il tomboit de lui-même en dissolution; alors, Paris placé au centre de la république, et qui ne vivoit que de productions lointaines, étoit obligé de capituler avec les villes maritimes: voilà le plan de la conjuration. Ce plan n'est pas encore abandonné; on ne s'appercevra de sa destruction totale que lorsque l'abondance aura reparu. Si vous voulez qu'elle reparoisse, il faut éteindre le fédéralisme par une police sévère, par le rappel à l'ordre de toutes les autorités, de tous les magistrats; il faut rechercher dans toute l'étendue de la République les instrumens et les complices des factions; il faut que vous fassiez une cité, c'est-à-dire, des citoyens, qui soient amis, qui soient hospitaliers et frères; il faut que vous rétablissiez la confiance civile; il faut que vous fassiez entendre que le gouvernement révolutionnaire ne signifie pas la guerre ni l'état de conquête, mais le passage du mal au bien, de la corruption à la probité, des mauvaises maximes aux bonnes; il faut que vous couvriez de honte et de ridicule ces histrions payés par l'étranger pour donner au peuple de mauvais conseils et égarer le raison publique.

Les modérés ont abusé du mot *révolutionnaire;* ils ont cherché à lui attacher l'idée de l'indépendance qui leur étoit nécessaire pour comprimer impunément la révolution: ils avoient une dureté singulière envers le peuple, mais ils étoient indulgens envers l'aristocratie. Hébert, qui fut le chef de la faction des indulgens, sous des apparences violentes, perdit contenance le jour qu'on dénonça les indulgens.

Ronsin habitoit un palais sur le boulevard; il avoit qua-

rante chevaux ; il passoit au milieu du peuple avec impudence ; il soupoit à Passy avec l'aristocratie ; il se prétendoit révolutionnaire. Danton ménagea Dumouriez, dont il étoit le complice: cet homme horrible favorisoit tous les méchans ; il vivoit dans les délices ; il étoit ennemi de tous les conseils vigoureux, et il se prétendoit aussi révolutionnaire.

Un homme révolutionnaire est inflexible, mais il est censé, il est frugal ; il est simple sans afficher le luxe de la fausse modestie ; il est l'irréconciable ennemi de tout mensonge, de toute indulgence, de toute affectation. Comme son but est de voir triompher la révolution, il ne la censure jamais, mais il condamne ses ennemis sans l'envelopper avec eux ; il ne l'outrage point, mais il l'éclaire ; et, jaloux de sa pureté, il s'observe quand il en parle, par respect pour elle ; il prétend moins être l'égal de l'autorité qui est la loi, que l'égal des hommes, et sur-tout des malheureux. Un homme révolutionnaire est plein d'honneur ; il est policé sans fadeur, mais par franchise, et parce qu'il est en paix avec son propre cœur ; il croit que la grossièreté est une marque de tromperie et de remords, et qu'elle déguise la fausseté sous l'emportement. Les aristocrates parlent et agissent avec tyrannie. L'homme révolutionnaire est intraitable aux méchans, mais il est sensible ; il est si jaloux de la gloire de sa patrie et de la liberté, qu'il ne fait rien inconsidérément ; il court dans les combats, il poursuit les coupables, et défend l'innocence dans les tribunaux ; il dit la vérité afin qu'elle instruise, et non pas afin qu'elle outrage ; il sait que, pour que la révolution s'affermisse, il faut être aussi bon qu'on étoit méchant autrefois ; sa probité n'est pas une finesse de l'esprit, mais une qualité du cœur et une chose bien entendue. Marat étoit doux dans son ménage, il n'épouvantoit que les traîtres. J. J. Rousseau étoit révolutionnaire, et n'étoit pas insolent sans doute : j'en conclus qu'un homme révolutionnaire est un héros de bon-sens et de probité.

Si vous faites toutes ces choses, vous contrarierez tous les vices, à la vérité, mais vous sauverez la patrie : ne vous attendez point à d'autre récompense que l'immortalité. Je sais que ceux qui ont voulu le bien ont souvent péri. Codrus mourut précipité dans un abîme ; Lycurgue eut l'œil crevé par les fripons de Sparte que contrarioient ses lois dures, et mourut en exil. Phocion et Socrate burent la ciguë ; Athènes même ce jour-là se couronna de fleurs. N'importe, ils avoient fait le bien : s'il fut perdu pour leur pays, il ne fut point caché pour la Divinité.

Le fédéralisme, comme je l'ai dit, n'est donc point détruit, et le voilà plus hideux même que la guerre civile, s'il est pos-

sible. Il n'existoit plus de rapports sociaux entre une ville et une ville, entre un village et un village même.

Dans ces derniers temps, le gouvernement sembloit n'avoir plus de rapports qu'avec les armées, et la république se dissolvoit, brisée par le poids des factions.

Le fédéralisme ne consiste pas seulement dans un gouvernement divisé, mais dans un peuple divisé. L'unité ne consiste pas seulement dans celle du gouvernement, mais dans celle de tous les intérêts et de tous les rapports des citoyens.

Vous êtes des bêtes féroces, vous qui divisez les habitans d'une république, et tracez un mur semblable à celui de la Chine autour de toutes les peuplades. Vous êtes des sauvages, vous qui isolez la société d'elle-même, ou qui excitez des rumeurs pour effaroucher la confiance qui nourrit les citoyens. Bientôt les Français n'auroient plus parlé la même langue. Il s'est fait, depuis quelque temps, peu de mariages éloignés; chaque maison étoit, pour ainsi dire, une société à part.

Voilà les maux de la patrie: le commerce manquant de crédit, achète peu. Les citoyens qui autrefois faisoient des provisions pour 2, 4, 6, 8, 10 jours, les font au jour le jour: voilà la cause des rassemblemens aux portes des marchands de comestibles. Ils achètent peu à-la-fois, parce qu'ils manquent de fonds, et que les lettres-de-change ne multiplient plus les valeurs et les moyens.

Les aristocrates se glissent ensuite dans les rassemblemens dont je parle, et y aigrissent les esprits: ainsi le commerce et le crédit diminuoient de plus en plus, et nous languissions.

A ces malheurs d'autres s'étoient joints: c'étoit la licence, et l'injustice envers le peuple, d'un grand nombre de fonctionnaires qui ne punissoient point les abus, et s'occupoient beaucoup plus de se faire remarquer par des manières insolentes pour parvenir, qu'ils ne s'occupoient du bien public.

La police a reposé sur de faux principes; on a cru qu'elle étoit un métier de sbire; non point: rien n'est plus loin de la sévérité que la rudesse; rien n'est plus près de la frayeur que la colère. La police a marché entre ces deux écueils: elle devoit discerner les ennemis du peuple, ne les point ménager, ne les pas craindre. Il arriva souvent le contraire: au lieu de se conduire avec fermeté et dignité, elle agissoit avec foiblesse ou imprudence, et compromettoit la garantie sociale par la violence ou l'impunité. Beaucoup de gens ne se sentoient pas assez de pureté pour saisir le crime corps à corps, et doutoient du pouvoir suprême de la vérité: alors ils s'attaquoient au peuple innocent, et insultoient tout le monde, parce qu'ils ne pouvoient supporter le regard de personne. Ils traitoient sans distinction un aristocrate et un patriote; ils faisoient une marchandise d'arrêter les gens et de les mettre en liberté: et, au

lieu de rendre leur pouvoir utile au peuple, *ils le lui* rendoient funeste, et protégoient ses ennemis ; ils disoient aux aristocrates : nous faisons ce métier pour éviter que d'autres plus cruels ne le fassent : ils disoient au peuple : tremblez.

On faisoit tout pour corrompre l'esprit public, et l'opposer à la convention.

Esprit n'est pas le mot, mais *conscience*. Il faut s'attacher à former une conscience publique : voilà la meilleure police. L'esprit public est dans les têtes ; et comme chacun ne peut avoir une influence égale d'entendement et de lumières, l'esprit public étoit une impulsion donnée. Ayez donc une conscience publique, car tous les cœurs sont égaux par le sentiment du mal et du bien, et elle se compose du penchant du peuple vers le bien général.

Honorez l'esprit, mais appuyez-vous sur le cœur. La liberté n'est pas une chicane de palais ; elle est la rigidité envers le mal, elle est la justice et l'amitié.

Ces idées avoient disparu : delà la dissolution et l'impunité générale. Les patriotes détournés des méditations qui enfantent les belles lois, pour se défendre contre les factions, abandonnoient la république à tous les orages, à toutes les imprudences, à tous les crimes.

Il n'est point de gouvernement qui puisse maintenir les droits des citoyens, sans une police sévère ; mais la différence d'un régime libre à un régime tyrannique, est que dans le premier la police est exercée sur la minorité, opposée au bien général, et sur les abus ou négligences de l'autorité : au lieu que dans le second la police de l'état s'exerce contre les malheureux livrés à l'injustice et à l'impunité du pouvoir.

Dans les monarchies tous les hommes puissans sont libres, et le peuple est esclave ; dans la république, le peuple est libre, et les hommes revêtus du pouvoir, sans être assujétis, sont soumis à des règles, à des devoirs, à une modestie très-rigoureuse.

Dans ces derniers temps, le relâchement des tribunaux s'étoit accru dans la république, au point que les attentats contre la liberté demeuroient impunis. La foiblesse criminelle des juges avoit enhardi les complots, et diminué votre autorité en laissant violer la dignité de vos décrets, et en livrant le peuple à la malignité des factions.

Certes, après les exemples que vous avez donnés dans votre sein, vous ne souffrirez point que ceux qui sont chargés de rendre au peuple la justice, oublient désormais un devoir honorable autant que sacré.

Vous avez été sévères ; vous avez dû l'être, mais vous l'avez été judicieusement : il a fallu venger nos pères et cacher sous ses décombres cette monarchie, cercueil immense de tant de géné-

rations asservies et malheureuses ; il a fallu résister au crime par la justice inflexible, détruire les conjurations et punir l'hypocrisie sanguinaire de ceux qui, sans courage, prétendant à relever le trône et dissimulant avec la république, ont occasionné la tourmente de l'état par des forfaits sombres, des écueils cachés.

Que seroit devenue une république indulgente contre des ennemis furieux ? Nous avons opposé le glaive au glaive, et la liberté est fondée ; elle est sortie du sein des orages : cette origine lui est commune avec le monde sorti du chaos, et avec l'homme qui pleure en naissant.

Si ce n'étoit le destin ordinaire de tous les empires d'être agités dans leur berceau, et si la nature humaine n'avoit ses vicissitudes irrésistibles, les gouvernemens nos ennemis auroient raison de s'étonner de nos tempêtes : mais que chaque empire du monde jette les yeux sur le point d'où il est parti, et qu'il nous lise son histoire. C'est donc l'orgueil, et non point l'amour de l'humanité, qui a fait prendre à tant de gouvernemens les armes contre nous. Je ne crois pas que cet orgueil conduise jamais au bonheur les peuples qu'ils tiennent soumis. Qu'y a-t-il donc qui constitue leurs droits à nous asservir ? Ils ont des sciècles de folie, et nous avons cinq ans de résistance à l'oppression, et d'une adversité qui produit les grands hommes ; et ceux-là voudroient nous corrompre ! nous sommes plus grands qu'eux. Qu'est-ce qu'un roi près d'un Français ? Je voudrois savoir quels étoient, du temps de Pompée, les pères dont descendent les rois nos contemporains ? Quels étoient pour leurs descendans leurs prétentions au gouvernement de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de l'Espagne et de l'Empire ? Et comme la pensée rapide et la raison trouvent peu d'espace entre les âges, tous ces tyrans sont encore pour nous des petits-fils de laboureurs, de matelots ou de soldats qui valoient mieux qu'eux. Petits hommes qui faites le métier lucratif de lever des impôts, et qui appelez cela régner, regardez votre père assis sous les vieux arbres de la Germanie et des Gaules, et tremblez que nous ne devenions plus sages que vous : la chose n'est point difficile.

Tout commence donc sous le ciel : on doit trouver moins étrange que la république française ait remplacé une monarchie, qu'il ne le fut que les autres états de l'Europe eussent remplacé l'Empire Romain. Si la république romaine renaissoit, elle se glorifieroit de nous, et rougiroit de beaucoup de ses autres successeurs.

Je fais ces réflexions pour que nous n'hésitions point d'accomplir la mission que semble avoir donnée le destin à la génération présence du peuple français, et pour que nous soyons convaincus que si cette république est gouvernée par la justice, elle sera bientôt respectée.

A 4

Je disois que la molesse des juges et des officiers chargés de la police des villes et des campagnes avoit encouragé le crime. Il est temps qu'une pareille impunité finisse, que le peuple soit libre ; mais persuadons-nous que c'est laissser opprimer le peuple que de laisser les autorités sans frein.

Considérez encore l'état civil sous les factions ; on ne connoissoit plus l'amitié : la terreur s'étoit tournée contre la représentation nationale et contre la patrie ; le crime poursuivoit les juges ; et la violence, en conflit avec vos décrets, opprimoit chaque arrondissement par une influence indépendante du reste du peuple français.

La concurrence du pouvoir des factions avec les lois avoit suspendu l'activité des institutions publiques. Un fonctionnaire aimoit mieux violer la justice et se cacher dans le nuage qui couvroit toutes lës intrigues, qu'affronter des partis plus puissans que l'autorité nationale.

L'ambition égaroit les autres ; le changement et la récompense d'un grand crime flattoient leur espérance criminelle. Insensés, qui voudriez troubler la démocratie pour accomplir vos desseins coupables, vous vous trompez bien : l'infamie et l'inquiétude environnent le but où vous tendez. Les leçons que nous a données l'histoire, et l'exemple de tous les grands hommes, sont-ils perdus pour l'univers? Ils nous conseillent tous la vie obscure : les cabanes et les vertus sont les grandeurs du monde. Allons habiter les bords des fleuves et bercer nos enfans, et les instruire au désintéressement et à l'intrépidité. Ambitieux, allez vous promener une heure dans le cimetière où les conjurés et le tyran dorment, et décidez-vous entre la renommée, qui est le bruit des langues, et la gloire, qui est l'estime.

Le tyran, à sa mort, nous avoit légué la guerre civile ; on a tout fait pour nous la donner : la politique de nos ennemis dépravoit tout. Vouloit-on affermir le gouvernement par la vigueur nécessaire? des conjurés l'accusoient d'usurpation. Etoit-on foible? on disoit que vous étiez usés, et l'aristocratie tramoit une révolte contre vous. Battus par toutes les factions, vous combattiez le modérantisme ; on vous traitoit de dominateurs : vous combattiez l'audace contre-révolutionnaire, on vous taxoit de modérantisme.

Quoi que vous fassiez, vous ne pourrez jamais contenter les ennemis du peuple, à moins que vous ne rétablissiez la tyrannie. J'en conclus qu'il faut qu'ils périssent et qu'il faut envoyer ailleurs chercher l'esclavage et des rois, le parti opposé à la révolution, pour lequel la liberté du peuple est un joug,

Ce parti, n'en doutez point, ne peut faire de paix avec vous ; vous ne parlez point la même langue, vous ne vous entendrez jamais. Chassez-le donc : l'univers n'est point inhospitalier, et le salut public est parmi nous la loi suprême.

Ces partisans incorrigibles de la tyrannie ne respirent que notre perte, et chaque jour ils font un ennemi de plus à la liberté. Qu'ils soient superbes par-tout ailleurs, on ne peut être ici que citoyen.

Il y auroit de l'inhumanité à leur sacrifier tout un peuple ; il y auroit aussi de l'injustice à ne distinguer pas les bons des méchans. La cruauté frappe sans mesure, mais la sagesse concilie tout. Purgez donc la patrie de ses ennemis déclarés. La modestie républicaine les indigne ; il leur faut la puissance, qui n'appartient ici qu'à la démocratie. Qu'ils soient bannis, et tous les vices avec eux, et que la providence les conduise dans un autre hémisphère et les instruise à la vertu par le malheur. Interdisez le séjour de Paris, celui des ports, celui des places fortes, à tous les nobles, à tous les étrangers : la cour étoit autrefois interdite aux plébéiens. Il en est temps, constituez la liberté et foudroyez l'aristocratie, soit qu'elle vous accuse de foiblesse, soit qu'elle vous accuse de domination. La prospérité publique ne peut résulter que d'un état affermi. Ceux qui vous accusent sourdement, conspirent. La probité veut qu'on vous éclaire, qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous avilisse.

Le temps des préjugés n'est plus ; le charlatanisme des factions est passé : tout ce qui n'est pas respect du peuple et de vous est un crime et doit être poursuivi sévèrement.

Patriotes, si vous m'en croyez, vous haïrez commme vos ennemis ceux qui déprisent la représentation : un patriote n'a jamais de motif solide de la déprécier, car il n'y a plus de patrie sans elle. C'est l'aristocratie, c'est l'étranger qui l'attaquent sans cesse et qui engagent toutes les dissensions et tous les désordres. Avez-vous lu cette séance du parlement britanique, où Stanhope reproche au gouvernement anglais, comme une indignité, l'attentat médité et proposé de détruire la représentation nationale de France par la révolte soudoyée? Voilà donc le secret des factions et celui de l'aristocratie que nous laissons tramer parmi nous : mais qu'y a-t-il de commun entre elle et nous, pour nous expliquer ? il ne faut donc que de la rigueur contre elle, pour toute raison.

On nous écrit des pays étrangers, que les émigrés se désolent du supplice des factions. Remercions donc la destinée qui nous a aidés à les abattre, et jurons de ne plus souffrir la domination des partis qui ont si long-temps exposé la liberté.

Nous n'avions point de patrie, lorsque le crime étoit plus puissant que le peuple, et que la liberté étoit la proie de quelques conjurés; nous n'avions point de patrie, lorsque le ministère, né de la représentation, déchiroit le sein de sa mère, lorsqu'un commis avoit l'audace d'un sultan, et conspiroit impunément contre l'égalité publique. Ne songez qu'à fortifier cette égalité par la véhémence d'un gouvernement

pur, qui fasse respecter tous les droits par une police vaste et judicieuse; que la loi soit pleine de roideur envers les ennemis de la patrie, qu'elle soit douce et maternelle envers les citoyens.

Si ces maximes avoient régné plutôt, on auroit frappé sans scrupule tout ce qui s'opposoit à la révolution, et le peuple seroit heureux; on n'auroit pas vu naître ce fédéralisme civil qui, en isolant toutes les parties de l'état, a tari l'abondance. Vous vaincrez, si vous voulez vaincre; vous serez respectés de l'Europe, si vous voulez l'être: mais vous n'obtiendrez tous ces avantages que d'une liberté stable, que de la probité publique, et d'un gouvernement indomptable aux factions criminelles.

Depuis que vous avez entrepris de procurer ce bien à la patrie, l'aristocratie, fidelle à ses maximes, accuse le gouvernement de dictature. Depuis quand les ennemis de la révolution prennent-ils un si vif intérêt au maintien de la liberté? l'accusent-ils d'une trop grande sévérité contre eux et contre les conjurés? Heureux ceux qui essuieroient le reproche d'avoir été funestes aux ennemis de la patrie! Il n'y eut personne assez déhonté dans Rome, pour reprocher la sévérité qui fut déployée contre Catilina, comme un acte de tyrannie; mais Rome aimoit alors la liberté. Il n'y eut que César qui regretta ce traître, et qui prétendit que la liberté, qu'il devoit un jour détruire lui-même, étoit violée dans la personne de Catilina.

L'aristocratie, sous le régime monarchique, fouloit aux pieds la religion, objet de ses railleries. La noblesse se mocquoit des rois, qui n'étoient, comme ils le sont encore, que les premiers dupes de leurs empires. L'aristocratie, abhorrée pour ses crimes, pesoit sur la terre; la probité étoit ridicule à ses yeux; elle inventoit des passions et des sottises pour irriter sa satiété; elle fouloit les campagnes, elle insultoit à la misère, et se mocquoit de la terre et du ciel.

Aujourd'hui, l'aristocratie hypocrite qui, elle-même, sans s'en appercevoir, a détruit ce qu'elle regrette, nous oppose effrontément des bienséances qu'elle foula toujours aux pieds: il n'y a point de bienséances à respecter envers les ennemis du peuple.

C'est un défaut de politique, qui, désormais, entretiendroit, par forme de querelle, des divisions entre le peuple et les partisans de la tyrannie. Une révolution comme la nôtre n'est pas un procès, mais un coup de tonnerre sur tous les méchans. Il n'y a plus à répéter de la part de ceux-ci : il faut les réprimer et les confondre.

Vous devez donc porter les yeux sur la police générale de l'état, et exercer une censure très-rigide sur les ennemis de

la révolution et sur les autorités publiques. Encouragez les juges à rendre avec courage la justice, protégez-les, faites-les respecter aussi ; mais s'ils s'écartent de vos décrets, punissez-les sévèrement.

Ce fut une méthode tyrannique de la part de Custine, que de prétendre discipliner l'armée en fusillant les soldats. Ce sont les chefs qu'il faut discipliner, parce que tout mal résulte de l'abus du pouvoir.

Il en est de même de l'état polititique : le peuple est juste, les pouvoirs sont souvent iniques. C'est une chose affreuse de tourmenter le peuple. Les lois et le gouvernement doivent peser sur les pouvoirs, qui tendent toujours à l'indépendance.

Il n'en sera plus de même désormais : les plaintes apportées par les citoyens contre les abus de l'autorité, vous seront rendues. Vous vous êtes étrangement trompés, vous qui avez cru que l'insolence étoit une sauve-garde de la justice et des lois, et qui vous êtes environnés d'audace pour leur échapper ; tout sera pesé aux pieds du bon sens. Ceux-là sur-tout seront poursuivis sans pitié, qui violeroient la garantie de la liberté publique, en outrageant la représentation. Vous vous êtes trompés aussi, vous qui avez volé l'état et croyez jouir long-temps du prix de vos forfaits.

L'aristocratie est en deuil de la mort des factions ; tous les ennemis du peuple français, en Europe, sont en deuil : le crime en deuil pleure sur la tombe impure des conjurés. Que d'espérances l'aristocratie a perdues en un mois ! Elle essaie de s'en venger en accusant de despotisme le gouvernement qui s'affermit ; elle s'indigne que vous ayez reconnu la divinité et que vous ayez rappelé les généreux sentimens de la nature. Ainsi, tour-à-tour traités d'anarchistes et de tyrans, les représentans du peuple français abandonneroient la liberté publique s'ils devenoient sensibles à ces cris insensés.

Aujourd'hui que la liberté française est constituée, attendez-vous aux gémissemens éternels de tous les frippons : ils deviendront une faction de publicistes, accusant de rigueur la main qui les frappe. Lorsque la liberté est fondée, il s'agit de l'observation des devoirs envers la patrie, il s'agit d'être citoyen.

Je ne sais point par quelles raisons on pourroit justifier la guerre que l'on feroit à l'ordre politique des choses : car, que veulent et que font de plus les tyrans armés contre vous ? Ne tenez compte que du peuple dans la république ; respectez sa liberté ; faites-lui rendre une justice prompte ; punissez, je le répète, l'insolence de l'autorité envers les patriotes, et tenez avec fermeté les rênes de l'état, sans vous embarrasser des partisans de la tyrannie, qui savent bien que votre fermeté doit être un obstacle invincible au rétablissement du trône.

Vous n'aurez pas plutôt fait régner un mois la justice distributive, que la république changera de face et que l'abondance renaîtra. Les factions étoient un joug qui ne laissoit que l'ombre de la liberté.

Tous les emplois étoient remplis des créatures de l'intrigue, beaucoup plus occupées à faire triompher les partis que la cause populaire. Si les chefs des factions parloient, ils étoient obéis : c'étoit de véritables monarques dont l'influence étoit personnelle. L'aristocratie appelle leur destruction un acte de dictature. Brutus et Cassius aussi furent accusés de tyrannie, pour avoir immolé César. Ils furent accusés par Antoine. Où sont-ils, les Antoines qui regrettent Hébert qui voulut égorger égorger la représentation nationale et les patriotes, qui regrettent Danton qui a tout fait contre la liberté ? Malheur à ceux qui prendroient la défense des conspirateurs ! ils ne feroient que confirmer le jugement qui condamne les premiers et dévoiler leur complicité.

Qu'ils se présentent, ceux qui menacent de venger les traîtres que la loi a frappés : on les brave. Je les repousse au fond de leur conscience ; ils pâliront, s'il en est qui m'entendent. Nous n'avons point la pusillanimité des coupables ; nous verrons tous notre patrie libre ; nous serons heureux, et les factions mourront. Il n'y a ni liberté ni gouvernement là où les factions règnent ; et lorsqu'il y en a plusieurs, l'oppression en est insupportable, parce qu'elle est combinée sur leur réaction.

Il est impossible de réparer sur l'heure les maux qu'elles ont faits à la patrie. Tous ceux qui s'étoient enrichis, tous ceux qui avoient commis quelques crimes, se rangeoient sous leurs étendards où ils trouvoient l'impunité. Elles avoient l'art de vous faire des ennemis, et se grossissoient d'autant plus ; elles provoquoient des lois funestes ; elles irritoient le peuple par l'injustice, et s'isoloient de vous pour mesurer les coups qu'elles vous portoient. Alors l'autorité nationale étoit en quelque sorte absorbée ; le peuple ne trouvoit plus de justice ; tous les pouvoirs, livrés aux factions, se liguoient contre vous. Nous n'avons fait que vous obéir et qu'obéir à nos consciences, en attaquant les factions plus puissantes que vous. Si vos comités avoient cherché de l'autorité, ils auroient ménagé tous les partis, et s'en seroient fait des leviers. Ce fut la marche de tous les tyrans, et ce fut celle des chefs des factions détruites : mais maintenant nous n'avons plus d'appui que dans vous-mêmes et dans l'exemple que nous donnerons à l'Europe et aux Français, de notre respect pour vous.

Vous avez donné vous-mêmes un exemple qui doit être imité par-tout : vous avez puni ceux qui conspiroient dans votre sein. Quel ennemi de la patrie, dans le reste de la république, osera vous taxer de partialité, si vous le punissez lui-même ?

Que la justice se répande donc comme un torrent par-tout où il est demeuré des complices. Qu'ont fait les tribunaux depuis deux ans ? a-t-on parlé de leur justice ? Les voilà les auteurs de toutes les calamités publiques : car, institués pour maintenir la révolution, leur indulgence a laissé par-tout le crime libre à la place du peuple. Ils ont laissé mépriser vos décrets, et se sont fait mépriser eux-mêmes par la mollesse de leurs ames, au lieu de se rendre redoutables aux méchans.

Le moment est venu de tirer du sommeil tous les dépositaires de l'autorité publique. Les uns ont protégé les traîtres, les autres les fripons : l'administration des subsistances militaires a des comptes à rendre à ce sujet ; elle appeloit hommes de sang Gatteau et Thuillier, deux de ses membres qui, chargés par le comité de salut public de rechercher les voleurs, avoient dénoncé un garde-magasin qui leur avoit offert cinquante mille écus pour se taire.

La comptabilité aura à justifier son indulgence envers les comptables.

Les départemens rendront compte de l'affreux état des chemins, qui menacent de la famine par l'interception des convois et des communications.

L'administration des postes rendra compte de la nullité du service. Nous déclarons la guerre à tous les abus par lesquels on a servi les factions, pour nous faire abhorrer la liberté et provoquer la tyrannie.

Les départemens répondront de l'air de souveraineté qu'ils ont souvent pris devant les malheureux.

Les pouvoirs répondront de toute coalition criminelle contre la liberté publique.

Les juges-de-paix rendront compte de la justice refusée aux pauvres des campagnes.

Les tribunaux des armées rendront compte de la discipline des chefs des corps, et de leur courtoisie envers les hommes puissans. Ce n'est point là le despotisme, sans doute : ce seroit un étrange privilége que celui de pouvoir récuser, comme despotisme, l'apreté nécessaire pour châtier les méchans. Favorisez la justice de toute votre puissance ; elle seule rétablira nos affaires. Annoncez à la France que tout abus reconnu sera foudroyé, et que tout homme injuste envers le peuple, en portera la peine.

Vous tenez, après le souverain que vous avez l'honneur de représenter, le premier rang dans la patrie ; faites la loi à tous les pouvoirs. Qu'ils se mettent à leurs places, qu'ils se respectent dans les degrés de leur hiérarchie.

Qu'ils se souviennent bien sur-tout que vous les surveillez, et que le tribunal révolutionnaire punira toute complicité de leur part dans les conjurations.

C'est ainsi que vous fixerez toutes les idées, et que vous assujétirez les hommes aux devoirs et aux obligations raisonnables dont la liberté ne dispense pas. Ce n'est point à vous de suivre les impulsions étrangères : c'est à la terre à recevoir celles de votre génie. Soyez plus forts, plus rigoureux pour régénérer, qu'on ne l'est pour corrompre ; soyez plus grands que les malheurs passés ; soyons meilleurs que nos ennemis. Précisez tellement tous les principes, toutes les idées, qu'on ne les travestisse plus ; que les modérés soient découverts, même sous un masque de violence ; que l'heureuse exaltation soit honorée ; qu'on se souvienne que Caton étoit un homme exalté, et que Catilina ne l'étoit point. L'exaltation est dans la résolution opiniâtre de défendre les droits du peuple et la convention ; l'exaltation est dans le mépris des richesses et la simplicité courageuse des moeurs ; l'exaltation est vertu et non pas fureur. Il faut être un homme sublime pour consolider sa patrie ; et celui-là n'est plus qu'un lâche, qui l'ébranleroit désormais que tout le monde est juste.

Formez les institutions civiles, les institutions auxquelles on n'a point pensé encore : il n'y a point de liberté durable sans elles. Elles soutiennent l'amour de la patrie et l'esprit révolutionnaire même, quand la révolution est passée. C'est par-là que vous annoncerez la perfection de votre démocratie, que vous annoncerez la grandeur de vos vues, et que vous hâterez la perte de vos ennemis, en les montrant difformes à côté de vous. Bientôt les nations éclairées feront le procès à la mémoire de ceux qui ont régné sur elles, et traîneront leurs ossemens sur l'échafaud. L'Europe foulera aux pieds et la poussière et la mémoire des tyrans : alors tout gouvernement qui ne sera point fondé sur la justice, sera abhorré ; l'esprit humain est aujourd'hui malade, et sa foiblesse produit le malheur, parce qu'elle souffre l'oppression. N'en doutez pas : tout ce qui existe autour de nous doit changer et finir, parce que tout ce qui existe autour de nous est injuste ; la victoire et la liberté couvriront le monde. Ne méprisez rien, mais n'imitez rien de ce qui s'est passé avant nous : l'héroïsme n'a point de modèles. C'est ainsi, je le répète, que vous fonderez un puissant empire avec l'audace du génie et la puissance de la justice et de la vérité : ce sont des choses dont l'aristocratie ne peut point abuser. N'imposez pas d'autres vertus aux citoyens, que la probité, que le respect de la liberté, de la nature, des droits de l'homme et de la représentation ; car les méchans vont essayer de faire un joug de la fausse vertu, par l'habitude de mettre des manières à la place du bon sens. Que si vous ordonnez aux tribunaux de faire régner la justice, ne souffrez point que l'on tourmente la vie privée du peuple ; ne souffrez pas non plus que l'aristocratie enveloppe les patriotes parmi les complices des

conjurés. Ces complices sont ceux qui ont proposé la destruction de la représentation, ceux qui l'ont outragée, ceux qui ont ménagé les ennemis de la révolution ; faites ensorte qu'on ne s'y méprenne point : car le pouvoir est si cruel et si méchant que, si vous l'arrachiez à l'inertie sans lui donner de règle, il marcheroit à l'oppression ; c'est pourquoi les autorités doivent se borner à ce que vos décrets prescrivent. Les hommes corrompus sont aussi les plus tyranniques, parce que n'ayant pas de sentiment du bien, ils ne suivent que le torrent des idées du jour : ainsi, tous les prestiges qui ont attaqué la liberté ont eu des autels. C'est pourquoi le glaive des lois doit poursuivre aussi, dans toutes les parties de la république, les complices des conspirateurs jugés, qui prendront de nouveaux masques : qu'ils paroissent tous devant le tribunal révolutionnaire, saisi de cette redoutable instruction. Déja la liberté respire ; les coupables sont dénoncés de toutes parts. Que la justice et la vengeance populaire s'attachent à leurs pas, et que la république les châtie.

Tous les Français sont avertis de dévoiler les partisans de la tyrannie, les étrangers conspirateurs, les frippons, les trames criminelles contre les droits du peuple. Que les factions disparoissent, et qu'il ne reste que la liberté ; que la conscience publique juge à tous les momens la représentation nationale et le gouvernement fixé dans son sein ; mais que la convention plane sur les pouvoirs : qu'ils la respectent et fassent le bien. Qu'on mette de la différence entre être libre, et se déclarer indépendant pour faire le mal. Que les hommes révolutionnaires soient des Romains, et non point des Tartares.

Je termine par ce principe invariable : c'est que l'autorité publique doit religieusement exécuter vos décrets. Voilà la source et l'unique règle de la police générale de la république, et du gouvernement révolutionnaire, qui n'est autre chose que la justice favorable au peuple, et terrible à ses ennemis.

Vos comités vous ont présenté le fruit d'une longue expérience, et l'ont appliquée dans le décret suivant.

DÉCRET

Sur la Police générale de la République.

Du 27 Germinal, l'an II de la République française une et indivisible.

ARTICLE PREMIER.

Les prévenus de conspiration seront traduits de tous les points de la République au tribunal révolutionnaire à Paris.

II.

Les comités de salut public et de sûreté générale rechercheront promptement les complices des conjurés, et les feront traduire au tribunal révolutionnaire.

III.

Les commissions populaires seront établies pour le 15 Floréal.

IV.

Il est enjoint à toutes les administrations et à tous les tribunaux civils de terminer dans trois mois, à compter de la promulgation du présent décret, les affaires pendantes, à peine de destitution; et à l'avenir, toutes les affaires privées devront être terminées dans le même délai sous la même peine.

V.

Le comité de salut public est expressément chargé de faire inspecter les autorités et les agens publics chargés de coopérer à l'administration.

VI.

Aucun ex-noble, aucun étranger des pays avec lesquels la République est en guerre, ne peut habiter Paris, ni les places

fortes, ni les villes maritimes, pendant la guerre. Tout noble ou étranger dans le cas ci-dessus qui y seroit trouvé dans dix jours, est mis hors la loi.

VII.

Les ouvriers employés à la fabrication des armes à Paris; les étrangères qui ont épousé des patriotes français, les femmes nobles qui ont épousé des citoyens non-nobles, ne sont point compris dans l'article précédent.

VIII.

Les étrangers ouvriers vivant du travail de leurs mains antérieurement au présent décret, les marchands détaillans établis aussi antérieurement au présent décret, les enfans au-dessous de quinze ans et les vieillards âgés de plus de soixante-dix ans, sont pareillement exceptés.

IX.

Les exceptions relatives aux nobles et étrangers militaires sont renvoyées au comité de salut public comme mesure de gouvernement.

X.

Le comité de salut public est également autorisé à retenir par réquisition spéciale les ci-devant nobles et les étrangers dont il croira les moyens utiles à la République.

XI.

Les comités révolutionnaires délivreront les ordres de passe. Les individus qui les recevront seront tenus de déclarer le lieu où ils se retirent. Il en sera fait mention dans l'ordre.

XII.

Les comités révolutionnaires tiendront registre de tous les ordres de passe qu'ils délivreront, et feront passer un extrait de ce registre, chaque jour, aux comités de salut public et de sûreté générale.

XIII.

Les ci-devant nobles et les étrangers compris dans le présent décret, seront tenus de faire viser leur ordre de passe, au moment de leur arrivée, par la municipalité dans l'étendue de laquelle ils se retireront; ils seront également tenus de se représenter tous les jours à la municipalité de leur résidence.

XIV.

Les municipalités seront tenues d'adresser sans délai aux comités de salut public et de sûreté générale, la liste de tous les ci-devant nobles et des étrangers demeurant dans leur arrondissement et de tous ceux qui s'y retireront.

X V.

Les ci-devant nobles et étrangers ne pourront être admis dans sociétés populaires et comités de surveillance, ni dans les emblées de communes ou de sections.

X V I.

Le séjour de Paris, des places fortes, des villes maritimes, t interdit aux généraux qui n'y sont point en activité de rvice.

X V I I.

Le respect envers les magistrats sera religieusement observé, ais tout citoyen pourra se plaindre de leur injustice, et le mité de salut public les fera punir selon la rigueur des lois.

X V I I I.

La convention nationale ordonne à toutes les autorités de se nfermer rigoureusement dans les limites de leurs institutions, ns les étendre ni les restreindre.

X I X.

Elle ordonne au comité de salut public d'exiger un compte èvère de tous les agens, de poursuivre ceux qui serviront les omplots et auront tourné contre la liberté le pouvoir qui leur ura été confié.

X X.

Tous les citoyens sont tenus d'informer les autorités de leur essort et le comité de salut public, des vols, des discours inciviques et des actes d'oppression dont ils auroient été victimes ou témoins.

X X I.

Les représentans du peuple se serviront des autorités constituées, et ne pourront déléguer de pouvoirs.

X X I I.

Les réquisitions sont interdites à tous autres que la commission des subsistances et les représentans du peuple près les armées, sous l'autorisation expresse du comité de salut public.

X X I I I.

Si celui qui sera convaincu désormais de s'être plaint de la révolution, vivoit sans rien faire, et n'étoit ni sexagénaire ni infirme, il sera déporté à la Guyane. Ces sortes d'affaires seront jugées par les commissions populaires.

X X I V.

Le comité de salut public encouragera par des indemnités et

des récompenses les fabriques, l'exploitation des mines, manufactures, le desséchement des marais; il protégera l'i dustrie, la confiance entre ceux qui commercent; il fera d avances aux négocians patriotes qui offriront des approvisionn mens au *maximum;* il donnera des ordres de garantie à ce qui ameneront des marchandises à Paris, pour que les transpor ne soient pas inquiétés; il protégera la circulation des roulie dans l'intérieur, et ne souffrira pas qu'il soit porté atteinte la bonne foi publique.

XXV.

La convention nationale nommera dans son sein deux commissions, chacune de trois membres: l'une chargée de rédige en un code succinct et complet les lois qui ont été rendues jusqu'à ce jour, en supprimant celles qui sont devenues confuses l'autre commission sera chargée de rédiger un corps d'institution civiles propres à conserver les mœurs et l'esprit de la liberté. Ce commissions feront leur rapport dans un mois.

XXVI.

Le présent décret sera proclamé dans demain à Paris, et son insertion au bulletin tiendra lieu de publication dans les départemens.

Signé, AMAR, *président;* POTIER, RUELLE, MONNOT, PEYSSARD, LEYRIS, et BAUDOT, *secrétaires.*

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.